

Des pôles agricoles dans les wilayas du Sud



(P4)

● DÉCÈS DE L'AMBASSADEUR DE RUSSIE EN ALGÉRIE

Attaf signe le registre de condoléances

(P3)

LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

ENERGIE

L'Algérie septième producteur mondial de GNL

L'Algérie occupe le septième rang mondial et le premier rang africain en termes de capacité de production de gaz naturel liquéfié (GNL), avec 25,5 millions de tonnes/an jusqu'à fin février 2024.

Selon un rapport de l'Union internationale du gaz (UIG), l'Algérie s'est classée au septième rang mondial en termes de capacité de production de GNL, devançant, au niveau africain, le Nigeria (8e position) avec une capacité de production de près de 22,2 millions de tonnes/an et l'Égypte (10e position) avec 12,2 millions de tonnes.

(Lire en Page 3)



● AAPI

8050 projets d'investissement enregistrés à fin juin 2024

(P4)

● ENVIRONNEMENT

Sélection de sites pour la réalisation de 4 stations de contrôle de la qualité de l'air

(P5)

● GÉNOCIDÉ SIONISTE À GHAZA

Des milliers de Palestiniens fuient au milieu de l'enfer

(P12)

Le président iranien élu prêtera serment début août



Le président iranien élu, Massoud Pezeshkian, prêtera serment devant le Parlement début août en tant que neuvième président de la République islamique, selon les médias d'Etat repris par l'APS. Lors du second tour de la présidentielle de vendredi dernier, Massoud Pezeshkian s'est imposé face à son adversaire conservateur, Saïd Jalili, ancien négociateur en chef sur le nucléaire iranien et Secrétaire du Conseil suprême de sécurité nationale. Il a été élu président 42,4% des voix, alors que Jalili a obtenu 38,6% des votes. Ce scrutin a été organisé suite à la mort du président, Ebrahim Raïssi, dans un accident d'hélicoptère le 19 mai dernier.

«La cérémonie d'investiture du président aura lieu le 4 ou 5 août», rapporte, dimanche, l'agence de presse officielle iranienne Irna, citant Mojtaba Yosefi, membre de la présidence du Parlement. Il aura ensuite «15 jours pour présenter des ministres pour un vote de confiance».

La cérémonie d'investiture doit avoir lieu après l'approbation officielle de l'élection de Massoud Pezeshkian par le guide suprême, l'ayatollah Ali Khamenei, précisent les mêmes sources.

Le nouveau président iranien déclaré, dans un message post électoral, rendu public samedi dernier, que la coopération des citoyens est essentielle pour parcourir le chemin difficile qui s'étend devant eux, promettant son soutien inébranlable à l'unité. «Le chemin difficile qui s'étend devant nous ne sera pas facile sans votre coopération, votre empathie et votre confiance», a-t-il dit à l'adresse du peuple iranien.

La communauté internationale a félicité le nouveau président iranien, le réformateur Massoud Pezeshkian, qui a remporté le second tour de la présidentielle organisé vendredi dernier.

Dans ce cadre, le président chinois, Xi Jinping, a souligné, dans sa lettre de félicitations, que Pékin et Téhéran «jouissaient d'une longue histoire d'échanges amicaux», et que les relations bilatérales connaissent «un développement sain et régulier depuis l'établissement des liens diplomatiques entre les deux pays il y a plus d'un demi siècle».

Pour sa part, le président russe, Vladimir Poutine, a envoyé un message de félicitations au président élu iranien. Il a indiqué, dans ce texte, que la Russie «comptait renforcer la coopération avec l'Iran dans tous les domaines», selon l'agence Interfax.

Le Japon et les Philippines signent un accord d'accès militaire

Le Japon et les Philippines ont signé lundi à Manille, un accord militaire autorisant le déploiement de leurs troupes sur leurs territoires respectifs, selon un communiqué officiel.

L'accord d'accès réciproque (RAA) entre les Philippines et le Japon a été signé par les ministres des Affaires étrangères et de la Défense des deux pays lors d'une cérémonie en présence du président philippin, Ferdinand Marcos Jr., indique le communiqué de la présidence philippine.

L'accord permettra aux soldats des deux pays de s'entraîner et d'opérer sur les territoires de chacun d'entre eux, sous le statut de Forces en visite.

La signature de l'accord intervient dans un contexte de tensions dans la zone contestée en mer de Chine méridionale entre les Philippines et la Chine.

Le ministre japonais des Affaires étrangères Kamikawa Yoko et le ministre de la Défense Kihara Minoru tiendront également une réunion 2+2 avec leurs homologues philippins, Enrique Manalo et Gilberto Teodoro Jr.

Le format 2+2, le plus haut mécanisme consultatif entre Tokyo et Manille, a été créé en avril 2022 pour «approfondir davantage la coordination des politiques de sécurité et de défense, ainsi que la coopération en matière de sécurité entre les deux nations», ajoute le communiqué.

Le Japon est l'un des quatre partenaires stratégiques des Philippines, ayant signé 264 accords bilatéraux, d'après la même source.

Le volume annuel des échanges commerciaux entre les pays a atteint 20,71 milliards de dollars l'année dernière.

Alors que Tokyo a signé le RAA avec l'Australie et le Royaume-Uni, Manille a un accord sur les forces en visite avec Washington et un statut des forces en visite avec Canberra.

Orban en visite surprise à Pékin

Une deuxième visite surprise après celle de Moscou la semaine passée : Viktor Orban, dont le pays a pris pour six mois la présidence tournante de l'Union européenne (UE), a été reçu ce 8 juillet par le président chinois Xi Jinping. Les deux dirigeants entretiennent d'excellentes relations, Xi Jinping s'étant rendu à Budapest en mai dernier. Les positions de Pékin et Budapest semblent alignées face à la crise ukrainienne, «partageant» les mêmes idées, a fait savoir Xi Jinping ce 8 juillet. Le président chinois a appelé à «créer les conditions» pour un «dialogue direct» entre l'Ukraine et la Russie en guerre, selon CCTV. «Ce n'est que lorsque les grandes puissances feront



montre d'énergie positive, au lieu d'énergie négative, que ce conflit pourra voir apparaître, au plus vite, la lueur d'espoir d'un cessez-le-feu», a-t-il souligné. Avant d'ajouter : «Il est également important de ne pas renverser le théâtre de la guerre et de ne pas jeter de l'huile sur le feu des deux côtés.» La Chine et la Hongrie sont toutes deux vivement critiquées par les alliés occidentaux de Kiev pour leurs positions diplomatiques en faveur d'une paix en Ukraine et leur maintien d'échanges avec le Kremlin.

Sur X (ex-Twitter), Viktor Orban a annoncé une «mission de paix 3.0». Le dirigeant hongrois, pourtant en froid avec Volodymyr Zelensky en raison de son refus de soutenir l'Ukraine, et notamment de ses retards délibérés pour valider les plans d'aide, a fait le déplacement le 2 juillet dernier à Kiev pour appeler à un «cessez-le-feu». Un appel ayant reçu une fin de non-recevoir de Volodymyr Zelensky. «La Chine est une puissance clé dans la création des conditions de la paix dans la guerre Russie-Ukraine. C'est pourquoi je suis venu rencontrer le président Xi à Pékin, deux mois seulement après sa visite officielle à Budapest», a encore expliqué Viktor Orban, qualifiant son voyage de «mission de paix». «Nous n'avons pas de plan de paix spécifique, nous sommes sûrs qu'il ne peut être élaboré qu'avec les parties au conflit, mais nous sommes également sûrs que le dialogue nécessite un cessez-le-feu, car avant cela, il est irréaliste de mener des négociations efficaces, a précisé Gergely Guillas, chef de cabinet du Premier ministre hongrois.

Allemagne : un Tunisien agressé à l'acide

Le ministère tunisien des Affaires étrangères a rapporté qu'un ressortissant tunisien avait été la cible d'une attaque à l'acide en Allemagne. Agressé à Bochum, l'étudiant de 31 ans, grièvement brûlé, a été hospitalisé et doit subir une première opération le 15 juillet. Alors qu'il était assis en compagnie de sa femme allemande à la terrasse d'un café à Bochum, ville du nord-ouest de l'Allemagne, un étudiant tunisien de 31 ans a été victime d'une attaque à l'acide. L'incident, rapporté le 5 juillet par Mosaïque FM, s'est produit dans la soirée du 30 juin. Des faits, confirmés par le ministère des Affaires étrangères, avait précisé la radio tunisienne. Selon un communiqué du ministère, cité par les médias tunisiens, la victime a subi de graves brûlures au niveau de la tête, du visage, du cou, des bras et des pieds, et a été hospitalisée dans un état grave. Toujours selon la même source, le trentenaire doit subir une première intervention chirurgicale le 15 juillet prochain. Présentes sur les lieux, plusieurs personnes, y compris des agents de police et des secouristes, ont été blessées en essayant de porter secours à l'étudiant, a relaté Mosaïque FM. La victime, quant à elle, avait perdu connaissance. Dans son communiqué, le ministère des Affaires étrangères a assuré que ses services et ceux du consulat général de Tunisie à Bonn, en coordination avec l'ambassade de Tunisie à Berlin, suivaient de près cette affaire et avaient déployé tous les efforts nécessaires auprès des autorités concernées afin de garantir les droits de la victime et de poursuivre l'agresseur. Lors de la visite du Consul général à l'hôpital, le trentenaire a affirmé ne pas connaître son assaillant. Selon les données préliminaires, reprises par la presse tunisienne, l'auteur de l'attaque serait un citoyen allemand de 43 ans ayant des antécédents judiciaires. La police allemande a perquisitionné son domicile et saisi une quantité importante de substances inflammables, selon les mêmes sources.

Conflit russo-ukrainien : Moscou favorable à la proposition de la Turquie



Le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, a exprimé lundi son accord sur la proposition du ministre turc des Affaires étrangères, Hakan Fidan, de créer une plateforme de paix internationale avec une large participation de différents pays dans le but de résoudre le conflit ukrainien. Lors d'un point de presse à Moscou, Dmitri Peskov a souligné que le président russe Vladimir Poutine a toujours été «un fervent partisan» d'un règlement diplomatique du conflit.

«Vous savez que le président Poutine est un fervent partisan de la priorité donnée aux efforts diplomatiques pour trouver une solution au conflit ukrainien. Bien entendu, nous n'avons jamais refusé de négocier. Au contraire, nous avons toujours été favorables à des négociations impliquant toutes les parties intéressées. Nous ne pouvons qu'être d'accord avec M. Fidan sur ce point», a-t-il déclaré.

S'exprimant lors du sommet informel des chefs d'Etat de l'Organisation des Etats turcs à Choucha, en Azerbaïdjan, samedi, le chef de la diplomatie turque a appelé à un effort de paix élargi et à une plateforme diplomatique pour limiter la polarisation de la crise russo-ukrainienne.

ENERGIE

L'Algérie septième producteur mondial de GNL

L'Algérie occupe le septième rang mondial et le premier rang africain en termes de capacité de production de gaz naturel liquéfié (GNL), avec 25,5 millions de tonnes/an jusqu'à fin février 2024. Selon un rapport de l'Union internationale du gaz (UIG), l'Algérie s'est classée au septième rang mondial en termes de capacité de production de GNL, devançant, au niveau africain, le Nigeria (8e position) avec une capacité de production de près de 22,2 millions de tonnes/an et l'Égypte (10e position) avec 12,2 millions de tonnes. Les Etats-Unis d'Amérique arrivent en tête de ce classement avec 91,4 millions de tonnes/an, suivis de l'Australie (87,6 millions de tonnes/an) et du Qatar (77,1 millions de tonnes/an). Ces trois pays représentant ensemble plus de la moitié de la capacité de production mondiale.

La Malaisie arrive, quant à elle, en quatrième position avec une capacité de production de 32 millions de tonnes/an, juste avant l'Indonésie (30,3 millions de tonnes/an), la Russie (29,1 millions de tonnes/an), l'Algérie, le Nigeria, Trinité-et-Tobago (14,8 millions de tonnes/an) et l'Égypte. La capacité de production de GNL dans le monde a augmenté à 483,1 millions de tonnes/an jusqu'à fin février 2024, tandis que l'utilisation moyenne de la capacité de production exploitée était d'environ 88,7% l'année dernière, en légère baisse par rapport à 2022 (89%). Par ailleurs, l'Algérie a enregistré, selon le rapport, une augmentation de son volume d'exportation de GNL à fin 2023,

avec 2,88 millions de tonnes supplémentaires par rapport à 2022, portant ainsi ses exportations totales à 13 millions de tonnes, avec une part de marché estimée à 3%, la plaçant au septième rang mondial.

Le rapport est également revenu sur les principaux flux de commerce de GNL entre les régions en 2023, classant les échanges entre l'Algérie et la Turquie (4,29 millions de tonnes) et de l'Algérie vers la France (3,20 millions de tonnes) comme les premiers et troisièmes plus grands échanges de GNL en Afrique et en Europe respectivement.

L'ALGÉRIE A CONSOLIDÉ SES PARTS DANS LE MARCHÉ EUROPÉEN EN 2023

La hausse des exportations algériennes de gaz naturel liquéfié (GNL) vers l'Europe en 2023, qui ont enregistré un bond en volumes de plus de 25%, ont permis de conforter de façon notable les parts de l'Algérie dans les importations européennes, indique un rapport de l'Association internationale de gaz naturel (Cedigaz). Durant l'année écoulée, "la hausse des exportations de l'Algérie (en GNL), dont les volumes ont crû de 25,6%, ont notamment permis de consolider leur part dans les importations européennes de GNL à 10% contre 8% enregistré en 2022, compensant la baisse des exportations du Nigeria, dont la part a diminué de 7% à 5%", détaille le rapport sur le commerce mondial de GNL.

"La majeure partie de l'offre supplémentaire de l'Algérie en

2023 s'est dirigée vers la région européenne: 2,1 millions de tonnes sur un ensemble de 2,6 millions de tonnes, portant le volume total des exportations (de GNL) du pays vers l'Europe à 11,6 millions de tonnes", a noté cette organisation spécialisée dans les données relatives à l'industrie gazière mondiale.

Cette évolution des exportations s'explique par "la production croissante de gaz de l'Algérie, qui a atteint l'année dernière 136 milliards M3 contre 132,7 milliards M3 en 2022", ajoute Cedigaz, indiquant que l'Algérie est devenue en 2023 "le premier pays africain exportateur de GNL avec un volume global exporté de 12,9 millions de tonnes (mt)".

En 2023, l'Afrique a connu une dynamique de diversification en matière d'exportations de GNL pour chaque pays producteur, a relevé le rapport, qui souligne que la croissance des exportations du Mozambique et de l'Algérie ont contribué ensemble à une offre supplémentaire de 5,1 millions de tonnes.

Par ailleurs, la demande mondiale de GNL a atteint un nouveau record en 2023, totalisant 395,2 mt, soit une hausse de 2%, ou l'équivalent d'un volume supplémentaire de 7,3 mt comparative à 2022, note la même source, qui relève que le continent asiatique s'est taillé, l'année écoulée, une part de 65% de la demande mondiale, un taux en légère hausse, contre une quasi stabilité de celle de l'Europe à 30%.

En outre, ajoute le document, les Etats-Unis sont devenus le leader mondial des exportations de GNL, fournissant désormais



plus de 20% des volumes mondiaux avec des exportations qui ont atteint 84,3 mt, suivis de l'Australie (78,9 mt) d'exportations, le Qatar (78,5 mt), la Russie (31,6 mt) et la Malaisie (26,4 mt), selon le rapport de Cedigaz.

La Chine a, d'autre part, dépassé le Japon en tant que plus grand importateur de GNL puisqu'elle a augmenté ses importations de 7,6 millions de tonnes, pour atteindre 70,5 millions de tonnes en 2023. Basée à Paris, Cedigaz compte plus de 100 membres

d'une quarantaine de pays dont notamment des sociétés pétrolières et gazières, des organisations nationales et internationales, des banques, des sociétés d'ingénierie et des équipementiers.

Cette association collecte et analyse les informations économiques mondiales sur le gaz naturel, le GNL et les gaz non conventionnels et diffuse ces informations dans ses bulletins périodiques, enquêtes et bases de données.

Hamza B.

LA CONJONCTURE

Par R. N.

Les performances économiques de l'Algérie sont un "modèle de réussite" reconnu

Le vice-président de la Banque mondiale (BM) en charge de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA), Osman Dione, a félicité l'Algérie pour ses performances économiques qui lui ont permis un meilleur reclassement par la Banque, les qualifiant de "modèle de réussite" reconnu à l'international.

Dans ce contexte, le vice-président de la BM a félicité l'Algérie pour "les performances enregistrées et reconnues par la communauté internationale de développement" et qui ont permis récemment un meilleur reclassement de la position de l'Algérie, en les qualifiant "comme modèle de réussite qui mérite d'être partagé avec les autres pays en Afrique et dans la région MENA".

Dione a souligné à l'occasion "le potentiel dont dispose l'Algérie en tant qu'acteur important dans la région MENA grâce à sa stabilité géopolitique, sa dynamique économique, sa ressource humaine et sa jeunesse, sa position géographique, sa connectivité régionale, son potentiel en tant que hub logistique et son accès aux marchés européens, africains et arabes", selon le communiqué.

S'agissant des relations de coopération liant l'Algérie à la BM, il a fait part de sa "ferme volonté de donner un nouveau souffle à cette relation et de prendre acte des besoins exprimés par M. Faïd en faveur d'une collaboration renforcée, notamment dans les domaines du partage des connaissances, du renforcement des capacités, et du soutien technique".

Il a exprimé, aussi, la disponibilité de son institution à élargir et approfondir ce partenariat avec l'Algérie, en mettant à profit son large éventail d'instruments d'appuis techniques et de conseils, tout en s'alignant sur les priorités nationales".

Sur un autre plan, M. Dione a présenté un point de situation sur l'état d'avancement du processus engagé par la BM visant à assurer son évolution et son adaptation aux défis contemporains.

Dans ce sens, il a partagé avec le ministre des Finances sa vision et son plan d'action pour appuyer les pays de la région MENA à l'effet de faire face aux défis auxquels ils sont confrontés, a mentionné le communiqué.

DÉCÈS DE L'AMBASSADEUR DE RUSSIE EN ALGÉRIE

Attaf signe le registre de condoléances



Attaf a signé, hier au siège de l'ambassade de la Fédération de Russie à Alger, le registre de condoléances suite au décès de l'ambassadeur de Russie auprès de l'Algérie, Valerian Shuvaev. « C'est avec une grande tristesse et une profonde affliction,

accompagnées de notre compassion et de notre entière solidarité, que j'adresse, au nom des cadres et des fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, et en mon nom personnel, mes sincères condoléances à la famille du défunt,

l'ambassadeur Valerian Shuvaev, et à l'ensemble des membres de l'ambassade de la Fédération de Russie à Alger, ainsi qu'aux membres du corps diplomatique russe à Moscou et à l'étranger », a écrit le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, sur le registre de condoléances.

« Compatissant à la tristesse de nos amis russes pour la perte de l'ambassadeur Shuvaev, nous tenons en cette circonstance à rappeler les qualités de ce diplomate chevronné qui a voué sa vie au service de son pays qu'il a si bien représenté, lui qui, dans le cadre de ses nobles missions en Algérie, et jusqu'à son dernier souffle, n'a eu de cesse de contribuer avec dévouement et de manière remarquable au renforcement et à l'approfondissement des relations de partenariat stratégique entre nos deux pays et peuples amis », a ajouté M. Attaf.

R.N.

CULTURES STRATÉGIQUES

Des pôles agricoles dans les wilayas du Sud

La directrice générale de l'investissement agricole et du foncier au ministère de l'Agriculture et du Développement rural, Souad Assous, a souligné l'importance de l'orientation de l'Algérie vers l'agriculture stratégique dans les wilayas du Sud pour atteindre la sécurité alimentaire.

S' exprimant, hier, sur les ondes de la Radio Chaîne 1, Souad Assous a expliqué que la stratégie adoptée par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural vise à étendre la zone de mise en valeur des terres pour la production agricole dans le sud de l'Algérie en établissant des pôles agricoles pour développer des cultures stratégiques et des produits de large consommation. A cet égard, la locutrice a noté que l'Accord sur le projet intégré algéro-italien, signé samedi, vise à investir dans la production de céréales, de légumineuses et de denrées alimentaires, de la production à la transformation, en mettant en valeur plus de 35 000 hectares de terres au niveau de la wilaya de Timimoun. Et de rappeler que l'objectif du projet est de porter la production nationale en blé dur à 170 000 tonnes/an. Elle a également révélé que les travaux de ce projet débiteront en octobre 2024 à l'occasion du démarrage de la saison des labours-semences, soulignant que parmi les engagements demandés au partenaire italien figure la mise en valeur des terres en commençant par 3.000 hectares directement pour le blé, avant de les porter à 10.000 hectares pour les légumineuses et les oléagineux dans une première phase. Dans la deuxième phase du projet, prévue pour les années 2025/2026/2027, il est prévu un ajout de 6 000 hectares annuellement pour atteindre le pic de production agricole en 2028.

En ce qui concerne les fermes pilotes, Souad Assous a indiqué que « 174 fermes pilotes ont été identifiées à travers le territoire national, qui ont été transformées en unités de production dédiées à la culture des légumineuses, des oléagineux, des semences et des cultures fruitières ».

L'OBJECTIF, ATTEINDRE L'AUTOSUFFISANCE D'ICI TROIS ANS

La sécurité alimentaire fait partie de la souveraineté nationale de chaque pays, à partir de cette conviction là l'Etat algérien a entrepris plusieurs actions en vue d'atteindre l'autosuffisance alimentaire, ce qui a été récemment traduit par les chiffres donnés par le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune, concernant le taux de couverture des besoins de l'Algérie en matière de blé dur qui a atteint 80%.

Dans ce contexte, le ministre de l'Agriculture et de Développement rural Youcef Cherfa, dans un entretien accordé au quotidien El moudjahid, a mis en clair la politique et les ambitions de l'Etat en termes de sécurité alimentaire nationale et les réalisations faites en la matière. A cet effet, Cherfa a affirmé que l'objectif est d'atteindre d'ici trois ans l'autosuffisance, en réduisant progressivement les importations "Notre plan national de développement, soutenu par le Président, M. Abdelmadjid Tebboune, vise à augmenter les superficies cultivées et les infrastructures de stockage pour renforcer notre sécurité alimentaire. En matière de blé dur, nous avons déjà réussi à couvrir 80% de la demande nationale cette année, ce qui représente une avancée significative. Pour le blé tendre, nous continuerons à en importer, mais notre priorité reste le blé dur qui est un aliment de base pour les Algériens. En plus du blé dur, nous devons également développer la production de légumes secs. Nous avons lancé des projets pour cultiver des légumes secs dans le Sud et au niveau d'anciennes fermes pilotes reconverties en unités agricoles". Le ministre a qualifié ces initiatives et mesures prises de cruciales pour réduire la dépendance aux importations et assurer une autosuffisance alimentaire durable " Les cultures oléagineuses, notamment la production d'huile de table, sont également une priorité. Nous mettons en place des projets de rotation des cultures, tant au Sud



qu'au Nord, pour optimiser la production".

"Avec les 500 000 hectares supplémentaires prévus dans le Sud au cours des trois prochaines années, nous visons à accroître significativement la production céréalière. Parallèlement, nous développons des infrastructures de stockage pour près de 9 millions de tonnes, afin de soutenir cette augmentation de production" a-t-il ajouté.

Questionné sur la diversification de l'industrie agroalimentaire, le ministre a indiqué qu'en matière de transformation de céréales, le parc de trituration en Algérie est très important, au point où nos usines ne sont pas utilisées à pleine capacité, tournant à hauteur de 40 à 50%. Une capacité de transformation et de trituration suffisante pour répondre à toute la production réalisée. Cela démontre une industrie de transformation intégrée aux projets agricoles "

"Nous avons également un potentiel considérable dans la production de tomates, d'où la nécessité de créer des unités de transformation pour pouvoir exporter nos produits à forte valeur ajoutée. Ce type d'initiative renforce non seulement notre capacité de production, mais aussi notre position sur le marché international".

A propos des investissements étrangers et leurs rôles pour atteindre l'objectif souligné, M. Cherfa a dit que "nous avons des partenariats avec l'Arabie saoudite pour la culture des céréales dans la wilaya d'Ouargla. Nous collaborons également avec les Qataris, les Italiens et les Turcs, ainsi que d'autres investisseurs étrangers intéressés par l'Algérie". Dans ce sillage, le

ministre a insisté sur les avantages fiscaux, dans le cadre de la nouvelle loi sur l'investissement qui offre aussi l'accès au foncier industriel et au crédit, des facilités administratives, et des garanties de stabilité juridique pour une durée d'au moins 10 ans, ce qui permet d'attirer les investisseurs, y compris pour des projets stratégiques dans le sud du pays. Ces partenariats incluent des projets intégrés où la production agricole est directement liée à une capacité de transformation industrielle. Par exemple, les Italiens projettent la création de complexes industriels pour transformer le blé en pâte, tandis que les Qataris investissent dans la production et la transformation du lait en poudre, "Ce type de collaboration assure une intégration verticale qui est essentielle pour atteindre l'autosuffisance alimentaire. Nous avons également initié des projets de culture stratégique dans le Sud avec les Saoudiens, qui ont obtenu une concession pour développer la céréaliculture. Ces projets se concentrent sur des cultures stratégiques telles que les céréales, les légumineuses, les oléagineux, la betterave sucrière et la production de lait et de viande".

Le ministre de l'Agriculture a également indiqué que le Sud offre un potentiel exceptionnel avec une présence d'eau, un foncier de qualité et un maillage énergétique crucial pour l'irrigation "Actuellement, plus de 1,3 million d'hectares sont identifiés pour des cultures stratégiques, dont 500 000 hectares mentionnés par le président de la République. Ces initiatives attirent à la fois des investisseurs nationaux et étrangers. La dispo-

nibilité de l'eau et un foncier de très bonne qualité rendent le Sud particulièrement propice à l'investissement dans les cultures stratégiques. Nous bénéficions d'un maillage énergétique très important qui permet de raccorder tous les forages au réseau énergétique, réduisant ainsi les coûts et l'impact environnemental. La facilité d'accès au foncier est également un avantage significatif".

En répondant à une question sur la stratégie du président concernant la sécurité alimentaire, le ministre a mis en exergue les résultats significatifs réalisés sur terrain ce qui signifie que le président avait une bonne vision, "nous observons déjà des résultats concrets sur le terrain avec une augmentation significative des surfaces emblavées et des productions récoltées. L'intérêt des Italiens pour notre blé tendre confirme la viabilité et la rapidité des retours sur investissement. Le soutien du Fonds national de l'investissement (FNI) offre une garantie supplémentaire pour la réussite de ces projets. Les résultats de cette année sont prometteurs et nous anticipons une augmentation de la production pour la prochaine saison. Le nombre de convois de blé transportés vers le Nord et de moissonneuses batteuses envoyées au Sud démontre un potentiel de production prêt à être exploité". Il a également ajouté que "Si nous continuons sur cette lancée, nous atteindrons notre objectif de sécurité alimentaire en matière de blé dur dans quelques années. L'intérêt croissant des investisseurs étrangers pour notre agriculture montre que nos efforts portent leurs fruits".

Youcef B.

AAPI

8050 projets d'investissement enregistrés à fin juin 2024

« **A** fin juin 2024, 8050 projets ont été enregistrés au niveau des différents guichets de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), s'ajoutant à des centaines d'intentions qui sont au stade de négociation avec les porteurs de projets dont ceux impliquant des étrangers ». C'est ce qu'a déclaré, ce jeudi, M. Omar Rekkache, directeur général de l'Agence. Confirmant les analyses de rapports d'instances internationales, dont la Banque

mondiale et la Cnuced, c'est par des chiffres que M. Rekkache soutient la tendance haussière des investissements comme conséquence directe « des dernières réformes engagées par le président de la République durant les quatre dernières années ». Le DG de l'AAPI, déclare lors de son passage à l'émission «L'invité de la rédaction » de la chaîne 3 de la Radio algérienne la semaine dernière, que « 150 projets d'investissement étrangers, entre IDE (investissement direct) et ceux en

partenariat » sont enregistrés. Quant aux montants des investissements nationaux, le même responsable souligne que « certains dépassent les 2 milliards de dinars (...) la majorité étant dans le secteur de l'industrie avec ses différentes branches, mais qui répondent aux priorités fixées par les pouvoirs publics, c'est-à-dire des projets de substitution à l'importation dont des intrants et pour des solutions innovantes », a-t-il dit. Pour rappel, dans un communiqué publié le 22 mai 2024, la

Banque mondiale souligne « le dynamisme de l'activité économique et relève une baisse de l'inflation » tout en mettant en avant « l'importance des données pour soutenir les efforts de l'Algérie vers une croissance durable et diversifiée ». Le rapport évoque « un PIB enregistrant une hausse de 4,1%, tirée par les solides performances des secteurs hors hydrocarbures et des hydrocarbures ».

Omar A.

Omar A.

ENVIRONNEMENT

Sélection de sites pour la réalisation de 4 stations de contrôle de la qualité de l'air

La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fazia Dahleb, a indiqué, hier, que des sites d'implantation de stations de contrôle de la qualité de l'air dans la capitale ont été sélectionnés en prévision de la concrétisation de ce projet.

Animant un point de presse à l'issue des travaux d'une journée d'évaluation des acquis de certaines sessions de formations organisées au profit des cadres du secteur, Mme Dahleb a précisé que son département ministériel a "choisi les sites d'implantation de quatre stations de contrôle de la qualité de l'air qui seront concrétisées dans le cadre d'une coopération avec la Corée du Sud".

En parallèle au choix de sites pour ces stations, une équipe de cadres du secteur devant assurer la gestion de ces stations a été envoyée en formation en Corée du Sud, a ajouté la ministre. Elle a également indiqué qu'un camion mobile de contrôle de la qualité de l'air est actuellement

fonctionnel dans la capitale, avec l'objectif de constituer une banque de données sur l'évolution de la qualité de l'air, pour les futures stations.

Abondant dans le même sens, Mme Dahleb a souligné que, conformément au memorandum d'entente signé entre son département ministériel et la Corée du Sud, un appui financier coréen de plus de 5 millions de dollars est accordé à son secteur pour la réalisation de ces stations, relevant que le projet sera élargi pour cibler d'autres villes du pays.

Evoquant le volet formation dans son secteur, la ministre a souligné le lancement d'une série de sessions de formation nationales et internationales dans des spécialités techniques et autres, administratives au profit de ses cadres dans l'objectif de hisser le rendement du secteur, développer les connaissances de ces cadres et se mettre au diapason de normes internationales dans divers domaines liés à l'environnement. Elle a dans ce sens



assuré que "ces efforts s'inscrivent dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie de qualité des citoyens, le 33ème engagement du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans lequel il a souligné la nécessité d'œuvrer à assurer un cadre de vie de qualité qui requiert le développement durable, la préservation de l'environnement et la protection des richesses que recèle notre pays". Chiffres à l'appui, Mme Dahleb a indiqué que 125 cadres contrôleurs des établissements classés, sur 274, ont été formés

sur les techniques requises dans ce chapitre, ajoutant que 20 cadres formateurs parmi cette équipe sont chargés d'assurer des cycles de formation en interne.

Dans le domaine de la gestion des déchets, 26 cadres centraux et locaux ont bénéficié d'une formation en Chine, au Japon et en Corée du Sud, outre les formations locales en partenariat avec la société allemande pour la coopération internationale (GIZ).

H.B.

PRÉSIDENTIELLE DU 7 SEPTEMBRE

34 postulants ont retiré les formulaires de souscription

Trente-quatre (34) postulants à la candidature pour l'élection présidentielle du 7 septembre ont retiré, jusqu'à dimanche, les formulaires de souscription des signatures individuelles, a annoncé l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE).

L'opération de retrait des formulaires de souscription des signatures individuelles se poursuit au niveau du siège de l'ANIE au Palais des Nations (Alger). Le dépôt des formulaires par les postulants à la candidature se fera au niveau des 4.903 points de légalisation répartis à travers le territoire national.

L'examen des dossiers par l'ANIE "se poursuivra jusqu'au 27 juillet, date à laquelle sera annoncée la liste définitive des candidats dont les dossiers seront transmis à la Cour constitutionnelle pour validation définitive". Dans le cadre de la facilitation de l'opération de légalisation des formulaires de souscription des signatures individuelles au profit des postulants à la candidature, les cellules de légalisation de ces formulaires resteront ouvertes tous les jours de la semaine, y compris les vendredis et les jours fériés, de 8h00 à 22h00. Dans ce cadre, l'ANIE rappelle que le numéro d'identification national (NIN), n'est pas obligatoire pour renseigner le formulaire de souscription, et l'utilisation de la carte d'identité classique dans l'opération de légalisation reste en vigueur.

A défaut de ramener la carte d'électeur lors de la signature du formulaire de souscription individuelle au profit du postulant à la candidature, le concerné peut retirer l'attestation d'inscription sur la liste électorale au niveau

des cellules de légalisation des formulaires de souscription des signatures individuelles", selon la même source.

LA PROCHAINE PRÉSIDENTIELLE, UNE OCCASION POUR PROMOUVOIR LA PRATIQUE POLITIQUE

Le Mouvement de la société pour la paix (MSP) a estimé, dimanche à Alger, par la voix de son président Abdelaali Hassani Cherif, que l'élection présidentielle prévue le 7 septembre prochain était l'occasion de promouvoir la pratique politique et de lutter contre les discours défaitistes.

Dans une allocution prononcée lors d'une rencontre consacrée à l'annonce de sa candidature à l'élection présidentielle du 7 septembre, M. Hassani Cherif a affirmé que sa participation à cette échéance était "un devoir et une responsabilité nationale", soulignant que la prochaine présidentielle sera l'occasion pour sa formation politique de "promouvoir la pratique politique, en proposant un programme tenant compte de la dimension nationale et prévoyant des réformes politiques et socioéconomiques".

Et d'ajouter qu'il comptait, à travers son programme électoral, placé sous le slogan "La Présidentielle, une occasion pour le changement et la réforme", "lutter contre les discours défaitistes, protéger le front social et réaffirmer la position de l'Algérie à l'égard de sa cause centrale : la cause palestinienne". Dans son discours de circonstance, Hassani Cherif évoque le contexte politique de cette consultation électorale en

affirmant qu'il la considère comme une opportunité de concurrence politique équitable. Ses motivations sont, détaille-t-il, de rétablir la confiance des citoyens dans ce qui concerne les processus électoraux, et réviser les relations politiques entre les autorités et les partis politiques qui sont, pour lui, des partenaires essentiels dans le processus d'édification nationale.

«Les prochaines élections présidentielles sont une opportunité pour l'État, la nation, les partis et tous les patriotes pour parvenir à une Algérie développée, prospère et en plein essor. C'est pour nous une occasion de consolider le rôle de l'École centriste de modération et de valoriser les valeurs et les principes du peuple», justifie-t-il en appelant les citoyens à s'impliquer pleinement dans cette opération électorale afin de pro-

poser des alternatives fortes et sérieuses et combattre toutes les formes d'extrémisme.

La présidentielle constitue, pour Hassani Cherif, «une occasion de poursuivre la lutte pour une véritable transformation démocratique, de consolider le pluralisme et d'établir une saine concurrence entre les programmes». Évoquant ses objectifs, il cite «le partenariat politique national et une approche des réformes basée sur le réalisme et l'objectivité». «Notre identité incarne un projet national global et centriste pour une Algérie prospère. Beaucoup de réalisations ont été accomplies mais beaucoup reste à faire pour consacrer un modèle de gouvernance démocratique, fondé sur la volonté populaire et la libération des initiatives et l'égalité des chances», enchaîne-t-il.

Omar A.

ZAKAT

Le Nissab fixé à 1.105.000 DA

Le Nissab de la Zakat a été fixé à 1.105.000 DA, a annoncé dimanche le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, qui a rappelé les comptes CCP et le service électronique mis à la disposition des citoyens pour assurer la collecte et la distribution de la Zakat aux bénéficiaires.

"A l'occasion de l'avènement de l'année 1446 de l'hégire, le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs annonce que le Nissab de la Zakat pour l'année 1445 de l'Hégire a été fixé à 1.105.000 DA, calculé sur la base de 20 dinars or dont le poids a été estimé à 85 grammes", a précisé le ministère dans son communiqué.

"La Zakat correspond au quart du dixième, soit 2,5 % de toute valeur d'argent, d'offres commerciales et de marchandises évalués au prix de vente le jour de la Zakat ayant atteint le Nissab au terme d'une année", a ajouté la même source.

Le ministère des Affaires religieuses met à la disposition des citoyens les comptes CCP de wilaya de l'Office national des Wakfs et de la Zakat, pour s'en acquitter directement ou en ayant recours au virement électronique via Baridi Mob pour assurer sa collecte et sa distribution aux bénéficiaires.

R.N.

NOUVEAU SIÈGE D'AIR ALGÉRIE

Un chef-d'œuvre qui reflète l'importance de l'entreprise et ses perspectives d'avenir

Le nouveau siège social de la compagnie nationale Air Algérie, situé au cœur du quartier d'affaires de Bab Ezzouar (Alger) a été inauguré samedi. L'inauguration a eu lieu en présence du ministre des Transports, Mohamed El-Habib Zahana, de membres du gouvernement, des autorités locales, des cadres de la compagnie aérienne ainsi que plusieurs responsables des différents secteurs.

Baptisé du nom du défunt moudjahid, Saïd Ait Messaoudene (1933-2009)- un des premiers pilotes algériens, troisième directeur général d'Air Algérie et l'architecte de la nationalisation de la Compagnie nationale aérienne en 1972- ce nouveau siège, constitue un chef-d'œuvre architectural qui reflète l'importance de l'entreprise et ses perspectives d'avenir.

A l'occasion, le ministre des Transports a félicité la compagnie nationale pour ce nouvel acquis, affirmant que son département œuvrait pour qu' Air Algérie "relève le défi de la performance et suit les pas des grandes compagnies aériennes grâce à la volonté de ses cadres et les orientations des hautes instances du pays".

Il a souligné à ce titre qu'Air Algérie est la troisième compagnie aérienne en Afrique et son ambition est grande pour aller de l'avant sur la voie de l'évolution et du développement.

"Air Algérie est une société citoyenne qui œuvre à assurer des liaisons aux citoyens à l'intérieur du pays et rapprocher la communauté nationale établie à l'étranger de son pays et offrir un service public à la hauteur des aspirations de ces clients" a-t-il soutenu.

A l'occasion, le Président-Directeur général d'Air Algérie, Hamza Benhamouda, a indiqué que l'inauguration de ce nouveau siège inaugure également "un nouveau chapitre de son histoire pour parvenir à une plus grande performance et améliorer ses capacités compétitives".

Il a ajouté que "l'inauguration du siège social d'Air Algérie, en pleine célébration du 62ème anniversaire de l'Indépendance et de la fête de la Jeunesse, renforce la détermination du staff de la compagnie nationale à aller de l'avant et à poursuivre l'édification d'une compagnie moderne, efficace et compétitive". La cérémonie a été marquée par la remise de médailles à 21 fonctionnaires d'Air Algérie parmi ses anciens directeurs, cadres, techniciens et administrateurs. Aussi, une exposition relatant l'histoire d'Air Algérie à travers des modèles en miniatures d'avions de la flotte de la compagnie, et des uniformes du personnel navigant a été organisée.

Le nouveau siège social, construit par l'entreprise chinoise "Chinese state construction engineering corporation" (CSCEC), est stratégiquement situé et facilement accessible depuis l'aéroport international Houari Boumediene et depuis les routes principales.

Le bâtiment est composé de deux blocs distincts, A et B, reliés par un corridor, offrant des espaces de travail modernes sur 5 étages et pouvant accueillir plus de 1000 employés, selon les explications données à l'occasion.

Younes B.

JIJEL

Trois établissements renforcent le parc hôtelier

Le parc hôtelier de la wilaya de Jijel vient d'être renforcé à la faveur de l'entrée en service, au début de la semaine en cours au chef-lieu de wilaya, de trois hôtels totalisant 367 chambres, ont indiqué, avant-hier, les services de la wilaya.

Il s'agit de deux nouveaux établissements réalisés sur la plage "Koutama" et d'un hôtel rouvert après une opération de réhabilitation dans le centre de Jijel, a précisé la même source, ajoutant que ces trois structures offrent plus de 500 lits. Ces hôtels "permettront d'alléger la pression sur les autres établissements hôteliers" et "offriront des options supplémentaires aux vacanciers et aux visiteurs souhaitant passer leurs



vacances dans la wilaya de Jijel". Les services de la wilaya ont également fait savoir que deux nouveaux hôtels ouvriront leurs portes "dans les prochains jours", auxquels s'ajouteront, a-t-on indiqué, d'autres structures dont la construction débutera "avant la fin de cette année", permettant ainsi de renforcer

notamment les capacités d'accueil. De son côté, le directeur du tourisme et de l'artisanat, Bouabdellah Belouadi, a indiqué à l'APS que la capacité d'accueil des hôtels a atteint, dans la wilaya de Jijel, les 3.000 lits. Un nombre, a-t-il dit, appelé à augmenter grâce à la prochaine réception de plusieurs établisse-

ments actuellement en chantier. Belouadi a conclu en affirmant que les trois hôtels réceptionnés en début de semaine (un établissement de 4 étoiles et deux de 3 étoiles), réalisés dans le cadre de l'investissement privé, ont généré quelque 100 postes de travail pour les jeunes de la région.

BLIDA

Radio Blida célèbre le 13e anniversaire de sa création

Radio Blida a célébré, dimanche, le 13e anniversaire de sa création, en présence des autorités locales et du Directeur général de la Radio algérienne, Mohamed Baghali. La cérémonie organisée au siège de la wilaya, en présence des autorités locales, civiles et militaires, a vu la distinction de l'équipe de cette station de radio locale et des équipes sportives ayant décroché des titres nationaux et au niveau de la wilaya. Elle a également été marquée par la signature de conventions avec des établissements économiques et des organes exécutifs, dont l'Algérienne des eaux (ADE) et la Direction des Moudjahidine, qui a reçu les archives composées de programmes sur l'histoire de

la Révolution de libération contenant des témoignages vivants enregistrés par Radio Blida au cours des 13 dernières années. Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Baghali a mis en avant le rôle des stations de radio locales (48 stations et 10 bureaux permanents dans les 10 nouvelles wilayas) dans le renforcement de "la confiance entre les citoyens et l'Etat" en brisant les projecteurs sur leurs préoccupations en vue de leur prise en charge par les autorités locales et centrales. Il a également évoqué le rôle de la Radio algérienne dans l'information des citoyens, notamment via une plateforme numérique développée et nombre de pages sur les

réseaux sociaux.

La Directrice de Radio Blida, Dalal Mohamed Aouf, a, quant à elle, affirmé que cette station de radio locale était "un important partenaire en matière d'information culturelle, économique, sociale et politique, grâce aux efforts consentis par son équipe avec le concours des autorités locales, qui facilitent l'accès à l'information". Cet édifice informationnel s'emploie à relayer les préoccupations des citoyens et à leur permettre d'accéder à l'information, à faire découvrir les talents dans les domaines sportif et culturel et à mettre en relief les efforts de l'Etat en faveur du développement local, a-t-elle souligné.

GHARDAÏA

Le M'naguer (datte précoce) disponible sur les étals des marchés

Fruit de renommée dans les palmeraies du sud algérien, le M'naguer (datte précoce) attire tous les regards dès son apparition sur les étals de la région de Ghardaïa à partir de la fin du mois de juin. Fraîchement cueillie dans les palmeraies de la région de Tidikelt (In Salah), la datte M'naguer, arrivée à maturité grâce aux fortes chaleurs qui frappent la région, suscite un engouement croissant des consommateurs à Ghardaïa. Cette variété de dattes, la plus prisée dans la région en cette période estivale, est proposée sur des étals improvisés dans le souk et les différentes artères de la capitale du M'Zab à des prix oscillant entre 550 et 700 DA le kilo, selon le calibre du fruit et son goût. Mielleuse aux reflets mordorés, à moitié mûre et encore légèrement âpre, cette datte précoce est récoltée manuellement par grappillage, une méthode qui consiste

à ne cueillir que les dattes arrivées à maturité sur le régime, explique El Hadj Bachir, un commerçant en fruits et légumes de Ghardaïa. La cueillette de cette datte, appelée M'naguer, est un travail physiquement éprouvant qui peut durer plusieurs jours. Elle est effectuée par un grimpeur de palmier, au péril de sa vie, avec précaution, tôt le matin ou en fin d'après-midi, régime par régime et brindille par brindille, sur les palmiers du Tidikelt, la région la plus chaude du pays, précise le même commerçant. Jadis, la récolte du M'naguer commençait vers le début du mois de juillet et s'étalait jusqu'à la mi-août. Cependant, cette année, le murissement de cette variété de datte molle et très sucrée a connu une avance justifiée par le réchauffement climatique, explique El Hadj Bachir, fin connaisseur des produits phéniciens. "Les signes ostentatoires

du réchauffement climatique sont visibles sur le fruit dont l'épicarpe est marqué de plissements et de froissements", a-t-il noté.

LE M'NAGUER, UNE MANNE POUR LES COMMERÇANTS

"Ce produit (datte précoce), le M'naguer, très prisé sur le marché, est très fragile. Il est vulnérable aux fluctuations climatiques et se gâte rapidement. Il doit être consommé au plus tard trois jours après sa cueillette", souligne le même commerçant. A la grande satisfaction de nombreux commerçants et revendeurs, l'apparition du M'naguer constitue une source de croissance significative et une forte valeur ajoutée. Les commerçants et revendeurs ambitionnent d'améliorer leurs revenus et de tirer plus de profit de ce produit. Ce produit grappillé dans les palmeraies

de Tidikelt est présent en force sur les étals des marchands de Ghardaïa et s'écoule facilement, soutient un commerçant occasionnel de dattes. Cette variété de datte fraîche, le M'naguer, cueillie cette année, a détrôné les dattes stockées par les spéculateurs, explique le même commerçant, en déplorant le manque d'organisation du circuit de commercialisation de la datte. Cependant, à son apparition sur le marché, ce fruit attire des foules de consommateurs et de curieux et constitue la meilleure offrande que l'on fait à une personne très chère, en cette période estivale dans la région de Ghardaïa. Proposé à la vente dans des boîtes en carton utilisées généralement pour la revente des gâteaux, les consommateurs se précipitent pour acheter une petite quantité en guise de "Fel", augure d'une saison faste et "sucrée", espère-t-on.

BOUIRA

"Azikat El Abtal" présentée à l'occasion de la fête de l'indépendance

La pièce théâtrale "Azikat El Abtal" (Les ruelles des héros), relatant l'histoire et le combat d'une famille algérienne vivant à la Casbah d'Alger, durant la Guerre de libération nationale, a été présentée dimanche soir à la maison de la culture Ali Zaïmoum de Bouira, dans le cadre des festivités célébrant le 62e anniversaire de l'indépendance et de la fête de la jeunesse. Produite en 2017 par l'Association "Mouthalath El Hayat" (Le triangle de la vie) de la Protection civile, et mis en scène par Mohamed Belkaissarira, cette pièce raconte l'histoire d'une famille vivant à la Casbah d'Alger, un des quartiers populaires de la capitale, durant la lutte pour la libération du pays du joug colonial, avec notamment en filigrane, la fameuse bataille d'Alger.

Le scénario se déroule, selon la scénographie, à l'intérieur d'une maison au cœur du quartier mythique de la Casbah avec un patio, des meubles d'époque et une fontaine.

La pièce a été jouée par 17 comédiens devant un public nombreux venu des quatre coins de la wilaya. Les comédiens ont réussi à déployer tout leur art pour traduire sur la planche l'histoire, les souffrances et l'engagement de trois frères (Djamel, Mourad et Rachid), qui tous rejoignent le Front de libération nationale (FLN) pour s'engager dans la lutte contre l'armée coloniale.

En trame de fond, les trois frères qui militaient au sein du FLN clandestinement sans aucun d'entre eux ne soit au courant de l'engagement de l'autre. Jailli alors une querelle verbale entre les trois membres de cette famille, qui s'accusent mutuellement de tourner le dos à l'appel du devoir national pour libérer le pays. Azikat El Abtal, est une adaptation de la pièce "Les enfants de la Casbah" de Abdelhalim Raïs, laquelle a été portée à la télévision. Cette œuvre théâtrale est un hommage aux sacrifices des Algériens de tous âges ayant participé activement à la libération du pays.

SAHARA OCCIDENTAL

La municipalité de Nanterre a organisé une réception pour un groupe d'enfants sahraouis

La municipalité de Nanterre, située en périphérie de Paris, a organisé une réception chaleureuse pour un groupe d'enfants sahraouis dans le cadre du programme « Vacances en paix ».



Ce programme a pour objectif de permettre à ces enfants de profiter de vacances estivales loin des difficiles conditions de vie dans les camps de réfugiés. Depuis plus

de vingt ans, la commune de Nanterre accueille des enfants sahraouis, illustrant ainsi son

engagement en faveur des peuples en lutte pour leur liberté, notamment le peuple sahraoui.

La cérémonie a réuni une importante affluence, parmi laquelle figuraient l'actuel maire de Nanterre, M. Raphaël Adam, son prédécesseur, M. Patrick Jarry, de nombreux élus locaux, ainsi que le représentant du Front Polisario en France, M. Mohamed Ali Zerouali, et des membres de plusieurs organisations non gouvernementales. Durant la soirée, des explications détaillées ont été fournies sur la lutte du peuple sahraoui et sa quête de justice. Deux courts métrages ont été projetés, illustrant la réalité des camps de réfugiés et les conditions de vie des enfants. Les jeunes sahraouis, accompagnés des élèves d'une école de Nanterre, ont présenté des chants et des danses qui ont vivement impressionné l'au-

dience.

Il est à noter que le groupe d'enfants sahraouis séjournera à Nanterre pendant quatre semaines avant de se rendre à Gonfreville l'Orcher, dans le nord de la France. Cette ville, jumelée avec la Daira de Ajreifiya dans la Wilaya de Dakhla, où résident les enfants sahraouis, les accueillera pour un second mois de vacances.

La municipalité de Nanterre, ainsi que d'autres villes françaises participant à cette initiative, réaffirment ainsi leur engagement pour les droits de l'homme, la justice sociale et leur solidarité avec la juste cause sahraouie. Par cette action, elles renforcent l'esprit de fraternité et de solidarité entre les peuples.

BANQUE CENTRALE DE TUNISIE

Malgré une détente graduelle, l'inflation demeure élevée à court et à moyen termes

La Banque centrale de Tunisie vient de publier une note sur les évolutions économiques et monétaires et les perspectives de l'inflation. Cette note parle d'un renforcement graduel de la croissance du PIB, d'une stabilité du taux d'inflation à 7,2%, d'une réduction du déficit courant à 1.581 MD à la fin du mois de mai 2024, d'une légère atténuation du rythme de progression des crédits à l'économie...

Le redressement graduel de la croissance du PIB, aux prix constants de 2015, s'est poursuivi au premier trimestre 2024, pour avoisiner les 0,2% (en glissement annuel) après une stagnation un trimestre auparavant. Le rythme lent de la croissance économique traduit l'effet des évolutions contrastées de l'activité dans les principaux secteurs. Le renforcement des services et de l'agriculture a soutenu la croissance économique au 1er trimestre 2024, tandis que la forte contraction de la production industrielle a réduit le taux de croissance du PIB de 1,2 point de pourcentage au premier trimestre de cette année et de 0,5% le trimestre précédent, c'est ce qui ressort de la dernière note sur les évolutions économiques et monétaires et les perspectives de l'inflation, publiée récemment par la Banque centrale de Tunisie.

AGRICULTURE, UNE CONTRIBUTION POSITIVE À LA CROISSANCE DU PIB

Ce travail explique que la chute historique de la production agricole en 2023 (-10,7% après une hausse de 1% en 2022) a cédé la place à un redressement graduel de la production au début de l'année 2024. La valeur ajoutée du secteur agricole, de la sylviculture et de la pêche a augmenté de 1,6% (en G.A.) au 1er trimestre 2024 après une baisse de -9,9% le trimestre précédent.

Elle a dégagé une contribution positive à la croissance du PIB, de +0,14 point de pourcentage, et une hausse de l'emploi agricole de 24% (en G.A.), soit +104.000 postes d'emploi de plus.

«La reprise de la production agricole s'annonce faible, sous l'effet de la persistance du stress hydrique, ayant induit une forte régression des capacités de production, notamment de la filiale de l'élevage», lit-on sur la note.

L'activité dans le secteur des services a progressé de 1,9% (en G.A.) au 1er trimestre 2024, après une hausse de 1,5% le trimestre précédent et contre 3,2% un an auparavant. Cette trajectoire de croissance lente trouve son origine dans les évolutions divergentes des principales activités de services.

En effet, les valeurs ajoutées des services financiers, de santé, de télécommunication et d'autres activités des ménages se sont maintenues à la hausse, au premier trimestre de cette année, contribuant positivement à la croissance économique.

L'HÉBERGEMENT ET LA RESTAURATION SE REMETTENT

Le secteur de l'hébergement et de la restauration continue de se remettre, très lentement, des effets des chocs successifs (crise sanitaire, envolée des prix des produits alimentaires de base, perturbation de l'approvisionnement...). Ainsi, l'activité du secteur s'est établie, au 1er trimestre 2024, à -20% de son niveau d'avant la pandémie, soit le plus faible niveau réalisé à l'échelle sectorielle.

Toujours d'après l'analyse sectorielle de la BCT, le secteur industriel, et en dépit de la faible performance du secteur automobile dans la Zone Euro, principal partenaire commercial, l'activité dans le secteur des industries mécanique et électrique (IME) a gardé son dynamisme. Même si un léger ralentissement a été remarqué au premier trimestre 2024, les exportations ont continué leur évolution à des niveaux élevés.

La dégradation de l'activité au niveau des industries non manufacturières s'est accentuée au 1er trimestre 2024, portant la marque de la forte régression de la valeur ajoutée du secteur de l'extraction de pétrole et du gaz naturel de -17,1% (en G.A.) contre une baisse de -4,8% un trimestre auparavant.

Au niveau de la demande intérieure, cette dernière s'est légèrement redressée, en augmentant de 0,4% (en G.A.) au 1er trimestre 2024. Une amélioration due au renforcement de la demande de consommation, qui a été soutenue par la hausse des salaires. «C'est que la hausse des salaires dans les secteurs privé et public, conjuguée à la faiblesse des capacités de production, aurait favorisé la poursuite du déséquilibre entre la demande et l'offre

dans l'économie, maintenant ainsi les pressions sur la formation des prix», a mentionné la note de la BCT.

AMÉLIORATION DU SOLDE DE LA BALANCE DES SERVICES

Les échanges avec l'extérieur ont induit une nette amélioration de la situation de la balance courante en 2023, comparative-ment aux années précédentes, et ce, en raison de l'apaisement des tensions provenant de la balance commerciale et de l'amélioration du solde de la balance des services. La transmission du durcissement de la politique monétaire, depuis 2022, a favorisé le ralentissement des nouveaux crédits et des importations, et la diminution progressive des pressions sur la balance des paiements. Durant les cinq premiers mois de l'année 2024, les échanges avec l'extérieur ont été dynamiques, marqués par une hausse des recettes d'exportation de 3,3% (en G.A.) à 26,7 milliards de dinars. Quant aux importations, elles ont baissé de -2,5% (en G.A.), pour s'établir à 33,2 milliards de dinars à fin mai 2024. Le déficit commercial s'est, ainsi, réduit à 6.413 MDT, contre un déficit de 8.101 MDT un an auparavant.

Pour ce qui est de la balance des services, le rétablissement progressif de l'activité touristique a favorisé le maintien des flux des recettes touristiques sur une tendance haussière. Sur l'ensemble des cinq premiers mois 2024, les recettes touristiques ont totalisé 2.144 MD contre 1.987 MDT à fin mai 2023, dépassant leur niveau de l'avant-pandémie.

HAUSSE DES CRÉDITS PROFESSIONNELS

Près de 70% des actifs du secteur bancaire indiquent une transmission rapide et assez importante (mais incomplète) des hausses passées du taux directeur aux taux d'intérêt appliqués sur les nouveaux contrats de crédit. Les banques qui ont pris part à l'enquête montrent qu'elles ont connu des hausses généralisées, dont les plus fortes ont marqué les crédits aux professionnels, contre des hausses modérées des taux d'intérêt des crédits aux particuliers, particulièrement les crédits-logement (dont une grande partie est accordée à des taux bonifiés). Comparativement au cycle de resserrement de 2017-2019, la transmis-

sion des relèvements du taux directeur (2022-2024) a été plus faible durant le dernier cycle de resserrement monétaire. En termes de valeur, les flux des nouveaux crédits, accordés par les banques recensées, durant les quatre premiers mois de 2024, tendent à baisser graduellement, pour les particuliers et à se stabiliser pour les professionnels.

La note de la Banque centrale parle, par ailleurs, d'une poursuite, en 2024, de la détente graduelle de l'inflation amorcée au mois de mars 2023. Le taux d'inflation s'est établi à 7,2% en avril et mai 2024, contre 9,6% en mai 2023. En termes de moyennes, le taux d'inflation s'est réduit à 7,4%, durant les cinq premiers mois de 2024, contre 10,1% un an auparavant.

POLITIQUE MONÉTAIRE ET PERSPECTIVES DE L'INFLATION

Pour ce qui est des besoins des banques en liquidité, ils ont légèrement diminué au mois de mai 2024, pour s'établir, en moyenne, à 14.116 MD, contre 14.976 MD en avril et 15.836 MD en mai 2023. Cette baisse est la résultante de l'effet expansif exercé par le retour du cash aux guichets des banques. Les besoins des banques en liquidité ont été comblés principalement par les interventions de la BCT sur le marché monétaire, et ce, à hauteur de 14.135 MD contre 15.006 MD en avril 2024. Le taux directeur a été maintenu inchangé à 8%, en raison des perspectives d'inflation encore élevées.

D'après la lecture de la BCT, le rythme de décélération de l'inflation serait lent à cause, notamment, des hausses des coûts salariaux et de la présence des pressions provenant de la demande sur les capacités de production, dans plusieurs secteurs d'activité, à l'instar du secteur agricole. Malgré une détente graduelle, l'inflation demeurera élevée à court et à moyen termes. La trajectoire désinflationniste serait soutenue, à court terme, par la transmission des effets des baisses antérieures des prix internationaux des matières premières et des produits de base.

Selon le nouveau scénario central, l'inflation devrait s'atténuer graduellement, pour passer en dessous de la barre de 7% (en G.A.) durant le deuxième semestre 2024. En moyennes annuelles, l'inflation devrait revenir de 9,3% en 2023 à 7% en 2024, puis à 6% en 2025.

ARRÊT DE LA COUR ADMINISTRATIVE DE MARSEILLE :

Violences conjugales et délivrance de titre de séjour

PAR ME FAYÇAL
MEGHERBI, AVOCAT

Le 12 février 2024, la 3^{ème} chambre de la Cour administrative d'appel de Marseille a rendu un arrêt qui soutient la demande de titre de séjour d'une ressortissante tunisienne qui était victime de violences conjugales.

Mme B... a demandé au tribunal administratif de Toulon d'annuler l'arrêté du 6 décembre 2022 par lequel le préfet du Var a refusé de lui délivrer un titre de séjour, l'a obligée à quitter le territoire français dans un délai de trente jours et a fixé le pays à destination duquel elle pourrait être reconduite d'office. Par un jugement n° 2300053 du 20 avril 2023, le tribunal administratif de Toulon a rejeté sa demande.

PROCÉDURE DEVANT LA COUR :

Par une requête, enregistrée le 24 mai 2023, Mme B..., demande à la Cour : d'annuler ce jugement du 20 avril 2023 du tribunal administratif de Toulon et d'annuler l'arrêté du 6 décembre 2022 du préfet du Var et d'enjoindre au préfet du Var de lui délivrer un titre de séjour dans un délai d'un mois à compter de la notification de la décision à intervenir. Elle soutient que le préfet a commis



une erreur de droit en examinant sa demande d'admission au séjour uniquement sur le fondement des articles L. 423-1 et L. 423-5 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile alors que sa demande était fondée sur les dispositions de l'article L. 425-6 de ce code ; elle a considéré que le préfet a commis une erreur manifeste d'appréciation en ne l'admettant pas au séjour alors qu'elle est victime de violences conjugales et a commis une erreur de droit en se limitant à la circonstance qu'elle n'avait pas obtenu d'ordonnance de protection du juge aux affaires familiales pour rejeter sa demande sans apprécier

l'ensemble des éléments de sa situation personnelle ;

La requête estime aussi que l'arrêté en litige méconnaît les stipulations de l'article 8 de la convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

En effet, Mme B..., ressortissante tunisienne, a sollicité le 4 mai 2021 son admission au séjour en raison des violences conjugales commises par son époux, de nationalité également tunisienne. Par un arrêté du 6 décembre 2022, le préfet du Var a refusé de lui délivrer un titre de séjour, lui a fait obligation de quitter le territoire français dans un délai de trente jours et a fixé le pays à

destination duquel elle pourrait être reconduite d'office. Mme B... relève appel du jugement du 20 avril 2023 par lequel le tribunal administratif de Toulon a rejeté sa demande tendant à l'annulation de cet arrêté.

SUR LES CONCLUSIONS AUX FINS D'ANNULLATION :

Pour refuser le titre de séjour sollicité par Mme B..., le préfet du Var s'est fondé sur la circonstance que l'intéressée ne pouvait se prévaloir des dispositions de l'article L. 425-3 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile, au motif que son époux n'était pas français, qu'elle ne pouvait invoquer la violation de l'article L. 423-23 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile, et que la décision ne portait pas une atteinte disproportionnée au droit à sa vie privée et familiale, ni n'était entachée d'erreur manifeste d'appréciation. Devant les premiers juges, le préfet du Var a substitué la base légale tirée de l'article L. 425-6 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile à celle du L. 425-3 initialement retenue, et relevé que Mme B... ne remplissait pas les conditions prévues par ces dispositions.

D'une part, aux termes de l'article L. 425-6 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile, inscrit à la section 2 " Etranger placé sous ordonnance de protection (articles L. 425-6 à L. 425-8) " du chapitre V " Titres de séjour pour motif humanitaire (articles L. 425-1 à L. 425-10) " du titre II de ce code: " L'étranger qui bénéficie d'une ordonnance de protection

en vertu de l'article 515-9 du code civil, en raison des violences exercées au sein du couple ou par un ancien conjoint, un ancien partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou un ancien concubin se voit délivrer, dans les plus brefs délais, une carte de séjour temporaire mention " vie privée et familiale " d'une durée d'un an. La condition prévue à l'article L. 412-1 n'est pas opposable. / Une fois arrivée à expiration elle est renouvelée de plein droit à l'étranger qui continue à bénéficier d'une telle ordonnance de protection. / Lorsque l'étranger a porté plainte contre l'auteur des faits elle est renouvelée de plein droit pendant la durée de la procédure pénale afférente, y compris après l'expiration de l'ordonnance de protection ". Aux termes de l'article L. 425-8 du même code : " En cas de condamnation définitive de la personne mise en cause, l'étranger détenteur de la carte de séjour prévue aux articles L. 425-6 et L. 425-7 ayant déposé plainte pour des faits de violences commis à son encontre par son conjoint, son concubin ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité, ou pour des faits de violences commis à son encontre en raison de son refus de contracter un mariage ou de conclure une union ou afin de le contraindre à contracter un mariage ou à conclure une union, se voit délivrer une carte de résident d'une durée de dix ans. / Le refus de délivrer la carte de résident prévue au premier alinéa ne peut être motivé par la rupture de la vie commune avec l'auteur des faits. "

(Suite en page 9)



(Suite de la page 8)

D'autre part, aux termes de l'article 515-9 du code civil : " Lorsque les violences exercées au sein du couple, y compris lorsqu'il n'y a pas de cohabitation, ou par un ancien conjoint, un ancien partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou un ancien concubin, y compris lorsqu'il n'y a jamais eu de cohabitation, mettent en danger la personne qui en est victime, un ou plusieurs enfants, le juge aux affaires familiales peut délivrer en urgence à cette dernière une ordonnance de protection. ". Aux termes de l'article 515-11 de ce code : " L'ordonnance de protection est délivrée, par le juge aux affaires familiales, dans un délai maximal de six jours à compter de la fixation de la date de l'audience, s'il estime, au vu des éléments produits devant lui et contradictoirement débattus, qu'il existe des raisons sérieuses de considérer comme vraisemblables la commission des faits de violence allégués et le danger auquel la victime ou un ou plusieurs enfants sont exposés.

A l'occasion de sa délivrance, après avoir recueilli les observations des parties sur chacune des mesures suivantes, le juge aux affaires familiales est compétent pour : 1° Interdire à la partie défenderesse de recevoir ou de rencontrer certaines personnes spécialement désignées par le juge aux affaires familiales, ainsi que d'entrer en relation avec elles, de quelque façon que ce soit ; 1° bis Interdire à la partie défenderesse de se rendre dans certains lieux spécialement désignés par le juge aux affaires familiales dans lesquels se trouve de façon habituelle la partie demanderesse (...). ". Aux termes de l'article 132-40 du code pénal : " La juridiction qui prononce un emprisonnement peut, dans les conditions prévues ci-après, ordonner qu'il sera sursis à son exécution, la personne physique condamnée étant placée sous le régime de la probation. (...) ". Et aux termes de l'article 132-45 de ce code : " La juridiction de condamnation ou le juge de l'application des peines peut imposer spécialement au condamné l'observation de l'une ou de plusieurs des obligations suivantes : (...) 9° S'abstenir de paraître en tout lieu, toute catégorie de lieux ou toute zone spécialement désignés ; (...) 13° S'abstenir d'entrer en relation avec certaines personnes, dont la victime, ou certaines catégories de personnes, et notamment des mineurs, à l'exception, le cas échéant, de ceux désignés par la juridiction ; (...) " Il ressort des pièces du dossier que,



par un jugement du 11 janvier 2021 devenu définitif, la chambre des comparutions immédiates du tribunal judiciaire de Toulon a condamné l'époux de Mme B..., qui était en détention provisoire depuis le 9 janvier à la suite d'une plainte déposée par l'intéressée le 7 janvier, à dix-huit mois d'emprisonnement dont six mois avec sursis probatoire de deux ans avec maintien en détention, pour des faits de violence sans incapacité commis entre juin 2020 et le 8 janvier 2021, et pour des faits de violence aggravée par trois circonstances suivie d'incapacité inférieure à huit jours commis le 6 janvier 2021. Par le même jugement, le tribunal a prononcé des obligations qui

interdisent à l'époux de Mme B... de paraître à son domicile ou à ses abords et d'entrer en contact avec elle, en application des dispositions mentionnées au point 3 des 9° et 13° de l'article 132-45 du code pénal. Il résulte des dispositions combinées des articles L. 425-6 et L. 425-8 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile que, lorsque, comme en l'espèce, l'étranger, victime de violences commises à son encontre par son conjoint n'a pu bénéficier, du fait de la mise en œuvre d'une procédure de comparution immédiate, d'une ordonnance de protection prise en urgence par le juge aux affaires familiales sur le fondement de l'article 515-9 du code civil, mais que son conjoint a été condamné à une peine assortie de mesures définitives de protection telles que celles prévues aux 9° et 13° de l'article 132-45 du code pénal qui, par leur objet et leur nature, sont équivalentes aux mesures provisoires que peut prononcer le juge civil en application des 1° et 1° bis de l'article 515-11 du code civil, il est fondé à demander la délivrance de la carte de séjour temporaire prévue par l'article L. 425-6 avant de pouvoir prétendre, le cas échéant, à l'occasion du renouvellement de ce titre, à la délivrance d'une carte de résident en application de l'article L. 425-8. Mme B... est ainsi fondée à soutenir que le préfet du Var a commis une erreur de droit, d'une part, en rejetant sa demande de titre de séjour en application des articles L. 423-1 et L. 423-5 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile, dans le champ d'application desquels elle n'entre pas, et sur le fonde-



ment duquel elle n'avait pas demandé de titre, dès lors que son époux n'était pas ressortissant français, et, d'autre part, en opposant en première instance qu'elle ne pouvait bénéficier de la carte de séjour prévue à l'article L. 425-6 du même code en l'absence d'ordonnance de protection délivrée par le juge aux affaires familiales. Il résulte de ce qui précède, sans qu'il soit besoin d'examiner les autres moyens de la requête, que Mme B... est fondée à soutenir que c'est à tort que, par le jugement attaqué, le tribunal administratif de Toulon a rejeté sa demande d'annulation de l'arrêté du 6 décembre 2022 du préfet du Var. Ce jugement et cet arrêté doivent dès lors être annulés. Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, la Cour administrative d'appel de Marseille a décidé d'annuler le jugement n° 2300053 du 20 avril 2023 du tribunal administratif de Toulon et l'arrêté du 6 décembre 2022 du préfet du Var. Enfin la Cour administrative a enjoint au préfet du Var de délivrer à Mme B... une carte de séjour temporaire portant la mention " vie privée et familiale " d'une durée d'un an sur le fondement de l'article L. 425-6 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile, dans le délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêt.

Référence : CAA de MARSEILLE, 3ème chambre, 12/02/2024, 23MA01295
Par Me Fayçal Megherbi,
avocat.
 (Suite et fin)

L'ALGÉRIE AUJOURD'HUI

BANQUE AFRICAINE DE L'ÉNERGIE

Un outil de financement des projets structurants

Une nouvelle institution financière arrive sur le continent noir pour résoudre l'une des problématiques entravant le développement du secteur des hydrocarbures, et ce, à travers la mobilisation des ressources financières pour la réalisation de grands projets structurants en Afrique.

En fait, cette nouvelle banque africaine de l'énergie, qui sera implantée au Nigeria, serait d'une utilité cruciale pour l'avenir énergétique du continent dont plusieurs pays se sont lancés dans la course du développement, et ce, à travers la mise en place de plusieurs projets qui devront jouer un rôle prépondérant dans l'amélioration de l'accès des populations à l'énergie et le renforcement de la position africaine sur le marché international de l'énergie.

L'un des exemples de ces projets structurants d'intérêt commun est le gazoduc transsaharien qui devrait répondre, d'après les initiateurs de ce projet, à savoir l'Algérie, le Nigeria et le Niger, aux besoins des pays de la région en matière du gaz et de l'électricité, pour faire tourner la roue du développement. Avec un fonds de 5 milliards de dollars, la banque aura également pour



mission l'accompagnement des pays émergents sur la scène énergétique africaine, la Mauritanie, le Sénégal et le Mozambique en l'occurrence, une manière de renforcer davantage la position du continent sur le marché énergétique mondial. D'après le ministre nigérian du pétrole, "cette nouvelle institution jouerait un rôle important dans la mobilisation des financements nécessaires pour la réalisation des futurs projets énergétiques qui stimuleront la croissance et le développement à travers le continent", rapporte la presse nigérienne.

L'idée de la création de la banque africaine de l'énergie a été évoquée lors de la réunion des PDG des sociétés pétrolières des pays membres de l'organisation des pays producteurs de pétrole africaine à Alger, en mars 2023, avant d'être introduite à l'ordre du jour de la 44^e session ordinaire du conseil des ministres de l'OPPA qui s'est déroulée en octobre 2023 au Bénin.

Un premier pas vers la souveraineté des Africains sur leurs richesses. En fait, le financement intraafricain des projets de l'énergie est considéré par les

pays l'OPPA comme étant une étape cruciale pour réduire la dépendance de l'industrie pétrolière sur le continent africain aux financements étrangers, les multinationales en particulier qui ont siphonné depuis des décennies les richesses du continent.

En fait, après la décision de l'union européenne de réduire davantage l'investissement dans les énergies fossiles sur le continent africain dans le cadre de son programme de RepowerUE, et la montée d'une nouvelle génération africaine appelant à l'instauration de la souveraineté

des pays sur les richesses du sous-sol du continent, les pays de l'OPPA ont procédé à la préparation du terrain pour l'installation de nouveaux mécanismes leur permettant de prendre leur destin en main, en s'appuyant à la fois sur les compétences et le financement intra-africain pour le développement du secteur de l'énergie. Il s'agit donc d'un premier pas vers l'instauration de la souveraineté des pays sur les richesses de leur sous-sol et de répondre à l'urgence actuelle provoquée par le tarissement des financements internationaux pour les projets énergétiques sur le continent.

L'exemple le plus récent est la décision prise par l'UE visant à réduire davantage les investissements dans les fossiles, et ce, dans le cadre de sa nouvelle politique énergétique reposant sur les énergies nouvelles et renouvelables et les différentes tentatives de pression sur les pays du continent pour réduire la production de l'énergie fossile, sous la bannière de la lutte pour le climat.

Outre le financement intra-africain, les pays producteurs ont recouru ces dernières années à l'intensification de leur coopération dans le domaine de la formation ou encore dans la recherche/exploration en s'appuyant sur les compétences africaines dans le domaine de l'énergie. Cette démarche africaine est donc l'unique solution pour consolider la position des pays du continent sur le marché international de l'énergie et pour permettre à leur population de tirer profit des richesses de leur sous-sol.

EL MOUDJAHID

LE MINISTRE ITALIEN DE L'AGRICULTURE, M. FRANCESCO LOLLOBRIGIDA :

«UN PROJET HISTORIQUE»

C'est ce qu'a déclaré, samedi, le ministre italien de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et des Forêts, Francesco Lollobrigida. Lors de son allocution, il a souligné également que cette journée est «importante et exceptionnelle». Car, a-t-il ajouté, «nous allons conclure un accord important, pour jeter les bases, notamment avec le groupe italien BF, afin de renforcer les relations entre les deux États et les deux nations. Le but est de consolider un partenariat réussi qui repose sur un élément clé de la sécurité alimentaire, mais aussi du développement et de la création des richesses entre les deux pays». Cet investissement «bénéfique» permet aussi d'assurer une production de qualité, en tenant compte des changements climatiques, en particulier en faveur du respect et de la protection de l'environnement. Le ministre italien de l'Agriculture assure que ce projet offre également d'autres «avantages qui seront effectifs, à travers la signature de cet accord le 6 juillet, date historique, au lendemain de la célébration de l'Algérie de son indépendance, arrachée par un peuple courageux, qui a lutté contre la colonisation française pour sa souveraineté», a-t-il souligné. Et d'ajouter : «Nous sommes passés à une nouvelle étape, pour consoli-

der les relations avec l'Algérie qui constitue une pierre angulaire dans la réalisation de la croissance économique au niveau du continent qui ressort d'importants potentiels et qui jouit d'une potentialité qui est sa jeunesse.» Le ministre italien a exprimé, à cette occasion, sa satisfaction quant à la réalisation de ce projet de grande envergure dans le Sahara algérien, faisant part du soutien indéfectible de l'Algérie à la croissance économique en Afrique. «Je suis très fier de conclure cet accord. Nous ne pouvons pas omettre le soutien de l'Algérie à la nation africaine. Nous considérons l'Algérie comme un partenaire et nous lui accordons un grand respect», a-t-il dit en substance. Pour étayer ses propos, il dit que «contrairement aux regards des peuples européens vis-à-vis des pays africains, l'Italie réserve un regard particulier pour l'Algérie et pour l'Afrique qui dispose des ressources importantes et qui se développe dans le cadre d'une coopération importante, pour garantir la sécurité alimentaire et pour la résolution de grands problèmes climatiques avec une même vision partagée que nous souhaitons concrétiser ensemble», a-t-il noté. Soulignant, dans ce même contexte, que «nous souhaitons donc changer cette vision». Plus loin, il ajoute que cette coo-

opération «démontre la volonté des peuples de la région pour concrétiser ce projet, non seulement pour la création d'emploi et génération de richesse, mais aussi pour améliorer le niveau de vie des habitants». Le rôle de l'Algérie en Afrique, souligné C'est l'objectif recherché à travers cet accord-cadre de réalisation d'un projet «historique», permettant d'assurer des produits agricoles de base et de réaliser des infrastructures dans le secteur agroalimentaire. Mais aussi de «renforcer l'orientation et l'accès aux différents marchés entre l'Algérie et l'Italie», a-t-il ajouté. Dans la foulée, le ministre italien a remercié le ministre de l'Agriculture, Youcef Cherfa, pour avoir accepté de participer au prochain sommet du G7 en Italie. Il a, à cette occasion, réitéré son engagement vis-à-vis de la relation avec l'Algérie basée sur la confiance : «Nous sommes convaincus que l'Algérie a un rôle stratégique à jouer dans le continent africain et qu'elle a des objectifs dans la rive de la Méditerranée.» Cela dit, il a exprimé sa grande satisfaction pour la réussite de ce projet, qui permettra de «réaliser les objectifs de tous, notamment dans le secteur de l'Agriculture, qui est un domaine crucial dans le continent africain». Et ce sera une occasion pour profiter de cette «opportunité». Le minis-

tre a ajouté, en ce sens, que «nous allons proposer à l'Algérie des technologies de pointe», précisant que l'Italie va offrir aussi à l'Algérie des techniques, que «nous avons pu évoquer, lors de nos discussions», avec les homologues algériens. Pour ce faire, il compte approfondir les discussions sur cette thématique. «En outre, organiser des foires pour mobiliser toutes les potentialités stratégiques à mettre au service de l'Afrique», a-t-il dit. Enfin, il souligne que notre «objectif est d'assurer la sécurité alimentaire et énergétique». Rappelant que l'Algérie a toujours accompagné l'Italie pendant des années et dans les moments difficiles qu'elle a traversés devant la crise énergétique qu'elle a connue, ces derniers temps. Pour clôturer son discours, le ministre italien a tenu à remercier le gouvernement, en l'occurrence le Président Tebboune, pour les bonnes relations entre les deux gouvernements, notamment dans le volet économique. Aujourd'hui, a-t-il réitéré, il s'agit d'un «nouveau pas que nous franchissons ensemble, pour partager cette expérience. Il s'agit d'une expérience qui permet de créer d'autres opportunités, de renforcer des relations entre les deux pays et deux peuples, auxquels on souhaite assurer la prospérité».

GÉNOCIDES SIONISTE À GHAZA

Des milliers de Palestiniens fuient au milieu de l'enfer

Des milliers de Palestiniens ont fui de vastes zones du sud-ouest de la ville de Gaza lorsque les forces israéliennes ont fait irruption de manière inattendue, tôt lundi matin, pour la première fois depuis plus de trois mois. Ils ont ouvert le feu sur les routes, les maisons et les bâtiments résidentiels, faisant des dizaines de blessés.

L'incursion des forces israéliennes a provoqué un exode massif de milliers de Palestiniens vers les quartiers nord-ouest de la ville.

Un correspondant d'Anadolu a rapporté que des véhicules militaires israéliens sont entrés dans le quartier de Tel al-Hawa, la zone industrielle, les zones universitaires et la périphérie sud de Rimal, sous le feu nourri des avions de combat et de l'artillerie. Des explosions massives et des bombardements aériens et d'artillerie lourde ont ciblé l'est, le centre et l'ouest de la ville de Gaza de dimanche soir au lundi matin, ont déclaré des témoins à Anadolu. Il s'agit de la première offensive militaire d'envergure depuis l'attaque de l'armée israélienne près de l'hôpital Al-Shifa et de ses environs fin mars.

Des sources médicales palestiniennes ont rapporté que les frappes aériennes israéliennes ont ciblé des bâtiments résidentiels, des routes et des appartements, faisant des dizaines de victimes dans diverses parties de la ville de Gaza. En raison de l'intensification des bombardements, les équipes de secours et médicales n'ont pas pu se déplacer pour aider les blessés ou récupérer les morts. Les témoins ont également rapporté que les forces israéliennes ont utilisé des bombes fumigènes et à gaz dans différents quartiers de la ville de Gaza, en particulier

dans les nouvelles zones d'incursion. Des milliers de Palestiniens ont fui les zones du sud-ouest de la ville vers le nord-ouest et ont passé la nuit dans les rues, sans abri, selon des témoins.

Dimanche, l'armée israélienne a ordonné aux habitants et aux personnes déplacées des quartiers de Tuffah, al-Daraj et de la Vieille Ville d'évacuer immédiatement vers des abris situés dans la partie ouest de la ville.

IL N'Y A PAS D'ALTERNATIVE À L'UNRWA

Le ministre égyptien des affaires étrangères Badr Abdel Ati et le commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), Philippe Lazzarini, ont confirmé qu'il n'y avait pas d'alternative à l'UNRWA, car c'est la seule agence qui a un mandat des Nations Unies vont apporter secours et soutien aux réfugiés palestiniens. Abdel Ati a déclaré lundi, lors d'une conférence de presse avec Lazzarini, que la suspension des contributions financières allouées à l'UNRWA est inacceptable, et signifie participer à l'utilisation de la famine comme arme de punition collective contre les Palestiniens. Il a expliqué que l'agence est l'une des agences des Nations Unies les plus importantes, car elle travaille dans le domaine humanitaire, notamment à la lumière des violations flagrantes du droit international et du droit international humanitaire dans les territoires palestiniens occupés. Lazzarini a déclaré qu'environ 200 employés ont été tués à la suite des opérations militaires dans la bande de Gaza, plus de 50% de nos institutions ont été détruites et plus de 500 personnes ont été tuées alors qu'elles tentaient de se réfugier dans ces institutions de l'ONU.

Il a souligné qu'il n'y a pas d'alternative à l'UNRWA et qu'il sera en mesure de poursuivre et de fournir les services de développement humanitaire qu'il fournit aux réfugiés palestiniens, si la communauté internationale s'engage sur une feuille de route menant à des solutions politiques. Lazzarini a souligné que cette semaine, il y



avait eu un déplacement de résidents, environ 250 000 personnes ont été déplacées de Khan Yunis, en l'absence d'un endroit sûr dans la bande de Gaza.

L'OCI CONDAMNE LE BOMBARDEMENT PAR L'ARMÉE SIONISTE D'UNE ÉCOLE DE L'UNRWA

L'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) a condamné le bombardement samedi après-midi par l'aviation sioniste d'une école appartenant à l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) à Ghaza, faisant plusieurs martyrs et blessés. Dans un communiqué relayé lundi par l'agence de presse palestinienne Wafa, l'OCI a indiqué que "ces attaques continues constituent des violations du droit international humanitaire, des Conventions de Genève et des ordonnances émises par la Cour internationale de Justice". "L'occupation sioniste doit faire l'objet d'une enquête, être tenue responsable et poursuivie pour ses crimes de guerre et ses attaques contre les organisations, institutions et employés affiliés aux Nations unies dans les secteurs médical et humanitaire", a ajouté l'Organisation. L'Organisation islamique a, par ailleurs, appelé "à l'acheminement de l'aide humanitaire et des secours vers Ghaza", tout en appelant les institutions et organi-

sations internationales à "tenir l'occupation sioniste pour responsable de son agression contre les Palestiniens". L'aviation sioniste a pris pour cible, samedi après-midi, l'école Al-Jaouni, affiliée à l'UNRWA, qui abritait des personnes déplacées dans le camp de réfugiés de Nuseirat, dans le centre de la bande de Gaza, faisant 16 martyrs et 50 blessés parmi les Palestiniens.

LE KOWEÏT CONDAMNE L'ATTAQUE ISRAËLIENNE CONTRE UNE ÉCOLE DE L'UNRWA

Le Koweït a exprimé sa condamnation du bombardement par les forces d'occupation israéliennes d'une école appartenant à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) dans le camp de Nuseirat, dans la bande de Gaza, qui a entraîné la mort de dizaines de civils.

Le ministère koweïtien des Affaires étrangères a confirmé lundi dans un communiqué que le ciblage continu du siège de l'agence par les forces d'occupation israéliennes est considéré comme une preuve flagrante du mépris de ces forces pour les Nations Unies et les résolutions du Conseil de sécurité.

Il a renouvelé les appels du Koweït à la communauté internationale et au Conseil de sécurité pour obliger l'occupation israé-

lienne à mettre fin à la série de crimes de guerre qu'elle commet, et a souligné l'importance de demander des comptes aux auteurs de ces crimes et d'assurer la protection du peuple palestinien.

LA VIE DES FEMMES ENCEINTES ET DES NOUVELLES MÈRES SE TRANSFORME EN ENFER

ActionAid a déclaré que les femmes enceintes de Gaza souffrent de la faim dans un contexte de graves pénuries alimentaires, alors que la région entière reste menacée de famine. L'organisation a expliqué dans un communiqué publié lundi que les nouveau-nés qui ont récemment accouché à l'hôpital Al Awda, dans le nord de Gaza, géré par l'organisation Awda, partenaire d'Action Aid International, ont du mal à trouver de quoi manger pendant leur grossesse, compte tenu du manque de fruits et de légumes. Dans le même temps, 55 % des mères allaitantes interrogées ont signalé des problèmes de santé qui entravent leur capacité à allaiter, et 99 % d'entre elles ont du mal à allaiter suffisamment leurs enfants. Elle a ajouté que le manque de nourriture affecte grandement leur capacité à accoucher en toute sécurité et à allaiter leurs nouveau-nés, dont beaucoup naissent avec un poids dangereusement faible.

RUSSIE

La Russie rejette les accusations de l'Ukraine concernant le bombardement d'un hôpital pour enfants à Kiev

Le ministère russe de la Défense a rejeté lundi les accusations de l'Ukraine concernant la frappe d'un hôpital pour enfants à Kiev.

Dans un communiqué, le ministère a déclaré que les accusations de l'Ukraine "au sujet d'une attaque de missiles prétendument délibérée de la Russie sur des cibles civiles sont absolument fausses". "De nombreuses photos et séquences

vidéo publiées à Kiev confirment sans équivoque la destruction due à la chute d'un missile de défense aérienne ukrainien lancé à partir d'un système de missiles antiaériens dans la ville", peut-on lire. Selon la même source, Kiev fait souvent de telles déclarations avant les réunions avec les représentants de l'organisation du traité de l'atlantique nord (Otan). Le prochain sommet de l'Otan est prévu du 9

au 11 juillet à Washington. "L'objectif de ces provocations est d'assurer le financement du régime de Kiev et la poursuite de la guerre", indique le document. Selon le ministère russe de la Défense, la "frappe groupée avec des armes de haute précision à longue portée" de ce matin visait "les installations de l'industrie militaire ukrainienne et les bases aériennes des forces armées ukrainiennes". "Les objec-

tifs de la frappe ont été atteints. Les cibles visées ont été touchées", ajoute le communiqué.

Plus tôt dans la journée, le président ukrainien Volodymyr Zelensky a accusé la Russie d'avoir frappé un hôpital pour enfants à Kiev. Il est impossible de confirmer de manière indépendante les affirmations des deux parties en raison de la guerre en cours.

BON CHOLESTÉROL

La liste des meilleurs aliments

On l'associe souvent aux maladies cardio-vasculaires, mais le cholestérol n'est pas toujours mauvais ! En réalité, il joue un rôle crucial dans le bon fonctionnement de notre organisme. Mais on distingue deux types de cholestérol :

Le LDL, ou "mauvais" cholestérol, qui a tendance à s'accumuler dans les artères et peut augmenter le risque de maladies cardiaques. Le HDL, ou "bon" cholestérol, qui a pour fonction d'éliminer le LDL du sang et de le transporter au foie où il est éliminé.

Les meilleurs aliments pour augmenter le bon cholestérol ! La bonne nouvelle est que l'alimentation peut avoir un impact positif sur notre taux de cholestérol en augmentant le HDL et en diminuant le LDL. Voici la liste des meilleurs aliments pour augmenter votre bon cholestérol naturellement :

1. LES LÉGUMINEUSES

Riches en fibres solubles, les lentilles, les haricots rouges, les pois chiches et autres légumineuses contribuent à piéger le cholestérol dans l'intestin et à l'empêcher d'être absorbé par le sang.

2. L'HUILE D'OLIVE

Grâce à ses acides gras monoinsaturés, l'huile d'olive vierge aide à réduire le LDL tout en augmentant le HDL. Elle est parfaite pour remplacer le beurre et la margarine dans vos plats.

3. LE SAUMON

Ce poisson est riche en acides gras oméga-3, qui ont des propriétés anti-inflammatoires et favorisent la santé cardiovasculaire.



laire. Consommez du saumon frais ou fumé, deux fois par semaine.

4. L'AVOCAT

Ce fruit exotique est riche en fibres, en potassium et en gras monoinsaturés, tous bénéfiques pour le cholestérol. N'hésitez pas à l'ajouter à vos salades, tartines ou smoothies.

5. LES BAIES

fraises, framboises, myrtilles... les baies regorgent d'antioxydants qui protègent les cellules contre les dommages oxydatifs et contribuent à maintenir un bon niveau de cholestérol.

6. LES PÂTES COMPLÈTES

Préférez les pâtes complètes aux pâtes raffinées, car elles sont plus riches en fibres et en nutriments qui favorisent la santé cardiovasculaire.

7. NOIX ET GRAINES

Amandes, noix, noisettes, graines de chia, graines de lin... ces aliments sont une excellente source de fibres, de protéines et d'acides gras sains qui partici-

pent à l'équilibre du cholestérol.

ADOPTER UN MODE DE VIE SAIN

En plus de ces aliments, il est important d'adopter un mode de vie sain pour maintenir un bon taux de cholestérol : Pratiquez une activité physique régulière.

Maintenez un poids corporel sain.

Arrêtez de fumer. Limitez votre consommation d'alcool.

Gérez votre stress.

En adoptant une alimentation riche en nutriments et un mode de vie sain, vous pouvez améliorer votre taux de cholestérol et prendre soin de votre santé cardiovasculaire pour une longue vie !

LA LISTE DES 8 ALIMENTS QUI SOULAGENT LES BALLONNEMENTS !

Les ballonnements sont un problème courant causé par des troubles comme la constipation ou l'excès de gaz.

Difficiles à gérer au quotidien et souvent accompagnés de dou-

leurs abdominales, les ballonnements causent des sensations de gonflement et d'inconfort dans l'estomac.

Ce que vous mangez ou buvez, a un impact considérable sur les ballonnements et autres problèmes digestifs. Pour vous aider, voici 8 aliments qui soulageront vos ballonnements.

LES AVOCATS

Les avocats contiennent de bonnes quantités de folate et vitamines C et K ! Les avocats sont également riches en potassium

Les avocats sont riches en fibres solubles, ce qui peut favoriser une digestion régulière et aider à prévenir la constipation, l'un des facteurs pouvant contribuer aux ballonnements.

LE CONCOMBRE

Le concombre contient 95% d'eau ! Un légume parfait pour soulager les ballonnements. En effet, manger des aliments à forte teneur en eau contribue à maintenir une bonne hydratation. L'hydratation va aider à prévenir la rétention d'eau et ainsi atténuer les ballonnements

causés par la déshydratation.

LES YAOURTS

Les yaourts sont riches en probiotiques, des bactéries essentielles au bon fonctionnement du microbiote et qui jouent un rôle essentiel dans la santé intestinale.

Les probiotiques améliorent la consistance des selles et favorisent leur régularité. Selon plusieurs études, il a été démontré que les probiotiques réduisent les ballonnements.

LES BAIES

Les baies comme les fraises, les framboises, les myrtilles ou encore les mûres sont riches en antioxydants, vitamines et minéraux !

Ces baies sont également riches en fibres ! En effet, 150 g de baies équivalent à 8 g de fibres ! De quoi améliorer votre santé intestinale.

LE THÉ VERT

Le thé vert regorge d'antioxydants comme l'épigallocatechine gallate (EGCG) qui va aider à réduire l'inflammation dans votre corps.

Le thé vert contient de la caféine qui va agir comme un laxatif naturel.

LE CÉLERI

Tout comme le concombre, le céleri est composé d'environ 95% d'eau ! En plus de sa teneur en eau, le céleri contient du mannitol qui va aider à adoucir les selles.

De plus, la racine du légume est considérée comme un diurétique naturel !

LES BANANES

Les bananes sont une excellente source de fibres ! De plus, elles sont riches en potassium, ce qui va aider à empêcher les ballonnements !

LE GINGEMBRE

Le gingembre est bien connu pour sa capacité à apaiser les troubles digestifs. D'après plusieurs études, le gingembre aide à prévenir les ballonnements.

MATÉ

Un coupe-faim naturel et insoupçonné

Le maté, une infusion originaire d'Amérique du Sud, est de plus en plus populaire dans le monde entier pour ses nombreux bienfaits. Outre son effet énergisant, le maté est également reconnu comme un coupe-faim naturel et efficace. Dans cet article, nous explorons les propriétés du maté et expliquons comment il peut aider à contrôler l'appétit.

QU'EST-CE QUE LE MATÉ ?

Le maté est une boisson traditionnelle préparée à partir des feuilles de l'arbre yerba maté (*Ilex paraguariensis*). Consommée depuis des siècles en Argentine, au Paraguay, en Uruguay et au Brésil, cette infusion est réputée pour ses propriétés stimulantes et ses bienfaits pour la santé.

LES PROPRIÉTÉS DU MATÉ

Le maté contient plusieurs composés

bioactifs, dont des xanthines (caféine, théobromine), des polyphénols, des saponines et des vitamines. Ces substances lui confèrent des effets stimulants, antioxydants et anti-inflammatoires. Mais l'une des propriétés les plus intéressantes du maté est son potentiel coupe-faim.

COMMENT LE MATÉ AGIT-IL COMME COUPE-FAIM ?**1. Effet stimulant**

Le maté contient de la caféine, qui aide à réduire la sensation de faim en augmentant les niveaux d'énergie et en stimulant le système nerveux central. Cela peut réduire les envies de grignotage entre les repas.

Richesse en fibres

Le maté est riche en fibres, qui jouent un rôle crucial dans la régulation de l'appétit. Les fibres augmentent la sensation de satiété, ce qui permet de se sentir rassasié plus longtemps.

3. Action sur le métabolisme

Les saponines et les polyphénols présents dans le maté peuvent stimuler le métabolisme, aidant ainsi à brûler les graisses et à réguler le poids.

4. Réduction de l'appétit

Des études ont montré que la consommation de maté peut réduire la production de ghréline, une hormone qui stimule l'appétit. Moins de ghréline signifie moins de sensation de faim.

COMMENT CONSOMMER LE MATÉ ?

Le maté peut être consommé de différentes manières :

Infusion traditionnelle : préparez le maté en infusant les feuilles dans de l'eau chaude (mais non bouillante).

Utilisez une bombilla (paille filtrante) pour boire directement dans une calabasse (gourde traditionnelle).

Maté en sachets : pour plus de commodité, vous pouvez acheter des sachets de

maté et les infuser comme du thé.

Maté glacé : en été, essayez le maté glacé en infusant les feuilles dans de l'eau froide pendant plusieurs heures.

PRÉCAUTIONS ET CONSEILS

Bien que le maté soit bénéfique pour la santé et un excellent coupe-faim, il est important de le consommer avec modération en raison de sa teneur en caféine. Les personnes sensibles à la caféine doivent limiter leur consommation pour éviter les effets indésirables comme l'insomnie ou l'anxiété.

Le maté est une boisson aux multiples vertus, notamment en tant que coupe-faim naturel. Sa capacité à augmenter la satiété, stimuler le métabolisme et réduire l'appétit en fait un allié précieux pour ceux qui cherchent à contrôler leur poids de manière saine. Intégrez le maté dans votre routine quotidienne et découvrez ses bienfaits insoupçonnés pour une gestion de l'appétit plus efficace.



Selection du jour

TF1

20h10

Joséphine s'arrondit

Avec : Marilou Berry, Mehdi Nebbou, Sarah Suco, Medi Sadoun, Cyril Gueï, Vanessa Guide, Josiane Balasko, Victoria Abril, Bérengère Krief, Caroline Anglade, Patrick Braoudé, Catherine Jacob, Enzo Nyezi-Bapoma, Nicolas Chupin, Philippe Rigot, Juliette Poissonnier, Lise Lamétrie, Lucy Samsöen, Mehdi Mangal, Zahia Dehar, Anna Fournier, Lya Lessert, Jacky Nercessian, Eleonora Rudakova, Marjorie Le Noan, Véronique Barrault, Marius Colucci, Nicolas Rouye, Ricardo Arroyo

En couple avec l'homme parfait, une ex-célibatante découvre qu'elle est enceinte. Cette future maternité déclenche une tornade dans sa vie.



CANAL+

20h00

Le Ravisement

Avec : Hafsia Herzi, Alexis Manenti, Nina Meurisse, Younès Boucif, Radmila Karabatic, Ana Blagojevic, Grégoire Didelot, Mathieu Perotto, Marwan Tinhougga, Fabien Giameluca

Lydia, une sage-femme consciencieuse et très investie dans son travail, est en pleine rupture amoureuse. Au même moment, Salomé, sa meilleure amie, lui annonce qu'elle est enceinte et lui demande de suivre sa grossesse. Quelques mois plus tard, Lydia recroise Milos, une



conquête d'un soir, alors qu'elle tient le bébé de Salomé dans ses bras. Elle prétend alors, sans même savoir pourquoi, qu'elle est la mère du nourrisson.

Constatant que le regard que Milos pose sur elle change après cette annonce, Lydia s'enfonce ensuite dans le mensonge, au risque de perdre tous ceux qu'elle aime le plus...

france 2

20h00

Dieuleveult, les disparus du fleuve



Le 6 août 1985, Philippe de Dieuleveult présentateur célèbre du jeu télévisé "La Chasse aux trésors", disparaît avec six autres personnes lors de l'aventure Africa Raft sur le fleuve Zaïre. Les investigations officielles concluent à une noyade. Mais au fur et à mesure des éléments troublants remettent en question cette version des faits. Cette enquête, réalisée par Yannick Saillet fait le point sur les circonstances de cette disparition. Philippe de Dieuleveult, agent de la DGSE, aurait été victime d'une bavure militaire, voire d'un assassinat d'Etat.

france 3

20h10

Prière d'enquêter

Avec : Sabrina Ouazani, Mathieu Spinosi, Jérôme Robart, Christian Rauth, Siham Falhoune, Myriam El Ghali-Lang, Xavier Deranlot, Roby Schinasi, Kélia Millera, Vanessa Liautey, Emma Garrett, Dorothée Caby

L'abbaye de Valmagne est une nouvelle fois le théâtre d'un terrible drame. En effet, le contremaître du chantier de rénovation, réalisé par les compagnons du devoir, est retrouvé mort au pied du nartex, victime d'une chute dont les causes demeurent mystérieuses. De retour sur place, Elli s'attaque à une enquête complexe et doit déterminer s'il s'agit d'un simple accident ou d'un meurtre.



6

20h10

Zone interdite

Cet été, cinq millions de Français partent en vacances en voiture. Pour permettre aux familles de voyager en toute sérénité, les professionnels de la route sont sur le pont tout l'été. Zoom sur le quotidien mouvementé de ceux qui veillent sur l'autoroute A7, de l'aire d'autoroute de Lançon-Provence au PC sécurité d'Orange.



W9

20h00

FBI

Avec : Missy Peregrym, Zeeko Zaki, John Boyd, Katherine Renee Turner, Alana De la Garza, Jeremy Sisto, Shantel VanSanten, Carlos Gómez, Nuha Jes Izman, Vedette Lim, Taylor Anthony Miller, Thomas Philip O'Neill, Alexander Roberts, Kym Gomes, Elizabeth Sun, Khetphet Phagnasay, Shane Jensen ... et Samantha Tuffarelli

Lors d'un cambriolage sanglant, deux criminels ont mis la main sur une importante quantité de nitrate d'ammonium, suffisamment pour fabriquer une bombe massive. Le FBI établit que le Norseman Brotherhood, un groupe terroriste ultranationaliste, est à l'origine de ce forfait. Maggie, qui est justement en train d'infiltrer le groupuscule, parvient à dérober une veste appartenant à Eric Ward, le leader de Norseman Brotherhood...

LE MAGHREB
Le Quotidien de l'Économie

Édité par la SARL
Maghreb Presse
Édition
au capital
De 5.200.000 DA
Compte bancaire :
00100625030030024926
BNA agence Kouba

Directeur de la Publication
Salah Lakoues
Direction de la Rédaction
Administration
BP 545,
Maison de la presse Safir Abdelkader
Kouba - Alger
Tél Adm : 023 70 94 94
Tél Réd : 023 70 94 61
Fax Pub : 023 70 94 58
Fax Réd : 023 70 94 09

Site internet :
www.lemaghreb.dz
e-mail:
maghrebjournal@yahoo.fr

Impression
SIA Alger
EPE - SPA Imprimerie "Centre"
Siège social : Zone Industrielle
El-Alia Bab-Ezzouar - Alger
Diffusion
Centre : MPE
Est : MPE

« Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale de
communication, d'Édition et de
Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur -
Alger.
Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Les manuscrits,
photographies ou tout
autre document et
illustrations adressés ou
remis à la rédaction ne
seront pas rendus et ne
peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

410 000 LE LEADER DES VÉHICULES électriques américain, Tesla a annoncé avoir produit plus de 410 000 voitures au deuxième trimestre de 2024.

LÉGISLATIVES EN FRANCE

Le nouveau Front populaire sauve la République

En obtenant 183 élus, soit une cinquantaine de plus qu'en 2022, l'alliance des gauches dite Nouveau Front populaire est arrivée en tête des élections législatives le 7 juillet. Une victoire rendue possible par le «barrage républicain» érigé contre le Rassemblement national, qui a pourtant engrangé plus de 10 millions de voix.

«La défaite du président de la République et de sa coalition est clairement confirmée.» Le 7 juillet peu après 20h, le fondateur de La France insoumise Jean-Luc Mélenchon savourait la victoire de l'union des gauches, le Nouveau Front populaire (NFP), et la défaite de la majorité sortante du président Emmanuel Macron. Le NFP totalise ainsi 183 députés, soit une augmentation d'une cinquantaine d'élus par rapport à la Nupes en 2022. Le centre macroniste, présent sous l'étiquette Ensemble, est lui arrivé en deuxième position avec 150 élus, soit une hémorragie de 100 parlementaires par rapport à 2022.

Le Rassemblement national complète le podium électoral avec 143 députés et une progression, comme l'union des gauches, de 55 élus. La victoire surprise du NFP se fait au bénéfice de La France insoumise qui dispose désormais du plus grand nombre de députés à gauche avec un total qui avoisine les 80 élus. Un résultat dont l'ancien député Jean-Luc Mélenchon s'est félicité dans la foulée des premiers résultats, avant d'appeler Emmanuel Macron à «s'incliner» et à «admettre cette défaite». Pour lui, «aucun subterfuge, arrangement ou combinaison ne serait acceptable». Et pourtant... C'est bien grâce à un arrangement que l'union des gauches est arrivée en tête, avec le barrage républicain.

LE BARRAGE RÉPUBLICAIN FAIT GAGNER LES GAUCHES ET SAUVE LA MAJORITÉ SORTANTE

Les chiffres des élections législatives peuvent surprendre quiconque n'est pas au fait des subtilités d'un tel scrutin. En effet, le RN arrive en troisième position alors



qu'il comptabilise le plus grand nombre de voix, avec plus de 10,1 millions d'électeurs au deuxième tour (contre 10,3 millions au premier). Le NFP, connaît de son côté un reflux, de 9 à 6,9 millions de voix entre le premier et le second tour et arrive néanmoins en tête. La majorité, elle, se maintient au-dessus des 6 millions de voix et obtient la deuxième place. En réalité, ces chiffres s'expliquent par l'alliance de fait entre la gauche et le centre qui a pris la forme du désistement au mieux placé. Ainsi, les partis de gauche, par la voix de Jean-Luc Mélenchon, comme la majorité centriste sortante, par la voix de Gabriel Attal, s'étaient-ils engagés au soir du premier tour à se désister en faveur du mieux placé pour éviter la victoire d'un candidat RN au second tour. Le 2 juillet, deux jours après le premier tour, plus de 200 désistements avait déjà été recensés. Ils étaient en tout près de 220 à avoir renoncé pour contrer le RN, soit dans plus d'un second tour sur trois pour un scrutin comptant 577 élections.

UNE CONSIGNE DE VOTE PLUS FAVORABLE AU CENTRE QU'À LA GAUCHE

Une étude Ipsos-Talan pour divers médias publics rapportée par France Info le 7 juillet au soir indique que «les électeurs du Nouveau Front populaire du premier tour se sont massivement portés sur les candidats Ensemble et Les Républicains en cas de duel contre le RN au second tour», mais qu'en

revanche la réciproque s'est opérée «dans une moindre mesure», les électeurs de l'ancienne majorité présidentielle ayant eu des réticences à voter en faveur des candidats de La France insoumise. En cas de duel RN contre LFI, seuls 47% des électeurs Ensemble ont voté pour le candidat de gauche, un chiffre qui monte à 54 % quand il s'agissait de candidats socialistes, communistes ou écologistes. En revanche, lors des duels Ensemble/RN, 72% des électeurs NFP ont soutenu le candidat macroniste. La victoire de la NFP repose donc en partie sur le report de voix du centre tout comme le score correct d'Ensemble doit beaucoup au report de voix des gauches.

L'ALLIANCE INCONGRUE ENTRE LE CENTRE ET LA GAUCHE VA-T-ELLE SE POURSUIVRE ?

La perspective d'une alliance entre le centre et la gauche semble désormais ouverte, le NFP ne pouvant pas gouverner avec une majorité relative de moins de 200 députés. Pour y parvenir, la première force de l'union des gauches, La France insoumise, pourrait être sacrifiée, la personnalité de Jean-Luc Mélenchon étant envisagée comme un repoussoir par certains de ses alliés, à l'image du chef de file de la liste socialiste aux européennes Raphaël Glucksmann, qui qualifiait sur RTL le 5 juillet, deux jours avant le vote, l'ancien candidat à la présidentielle de «problème immense». Une partie de la coalition

de gauche pourrait ainsi envisager une alliance avec le centre et le chef de gouvernement sortant Gabriel Attal. Une hypothèse qu'a balayé d'un revers de main Jean-Luc Mélenchon lors de sa prise de parole à l'issue du scrutin : «Nous refusons d'entrer dans des négociations avec son parti pour faire des combinaisons.»

LAVROV DÉNONCE UNE «MANIPULATION» DES ÉLECTEURS

Sergueï Lavrov, le chef de la diplomatie russe, a commenté ce 7 juillet les élections législatives en France, jugeant peu démocratique le mécanisme de désistement lors des triangulaires. «Si le résultat du premier tour servait de base à la formation du Parlement, la France aurait connu des changements très importants», a fait remarquer le ministre russe des Affaires étrangères, interviewé ce 7 juillet par le journaliste de Rossia-1 Pavel Zaroubine, alors que les électeurs français se rendent aux urnes pour le deuxième tour. Le chef de la diplomatie russe a jugé avec sévérité le système politique français : «Le second [tour], apparemment, a été conçu précisément pour manipuler la volonté des électeurs lors du premier.» Et Sergueï Lavrov de dénoncer le mécanisme permettant aux candidats de se retirer pour lutter contre un troisième adversaire en cas de triangulaire. «Cela ne ressemble pas vraiment à une démocratie», a-t-il estimé, y voyant une entorse à l'expression de la «volonté directe» de l'opinion.

En tout, 214 candidats qualifiés pour le second tour des élections législatives ont annoncé, le 2 juillet à 18h, qu'ils se retiraient. Ceux-ci étaient majoritairement de gauche (127), tandis que 81 candidats macronistes en ont fait de même. Ces candidats à l'Assemblée nationale étaient pour l'écrasante majorité d'entre eux arrivés troisièmes dans une circonscription menacée par une victoire du Rassemblement national. Les Républicains (LR) ont quant à eux enregistré trois retraits. Quelque 110 triangulaires et quadrangulaires

subsistent pour le second tour, 390 duels ayant lieu à travers la France. Le RN a annoncé deux retraits, par exemple en Haute-Corse, au profit d'un candidat divers droite. Parmi les retraits notables, le NFP s'est retiré dans le Calvados au profit de l'ancienne Première ministre Élisabeth Borne, qui avait porté une réforme des retraites particulièrement décriée à gauche. Dans le Nord, le NFP s'est aussi désisté au bénéfice de l'actuel ministre de l'Intérieur Gérard Darmanin.

UNE «ALLIANCE UN PEU CONTRE-NATURE», SELON BARDELLA

«Face au Rassemblement national, l'heure est à un large rassemblement clairement démocrate et républicain pour le second tour», avait déclaré Emmanuel Macron le 30 juin au soir, dans une déclaration écrite citée par l'AFP, dans la foulée de l'annonce des résultats du premier tour. À gauche, le leader de La France insoumise Jean-Luc Mélenchon avait appelé, dès le 30 juin au soir également, au retrait des candidats du Nouveau Front populaire arrivés en troisième position en cas de triangulaire «en toutes circonstances, où que ce soit et dans quelque cas que ce soit». Une «alliance un peu contre-nature», a pour sa part réagi le leader du Rassemblement national, Jordan Bardella, le 1er juillet, alors que les annonces de désistements se multipliaient. «Je pense que c'est une alliance du déshonneur dans un sens comme dans l'autre. Les Français ne sont pas dupes», avait-il déclaré sur le plateau du 20h de TF1. Selon les dernières études d'opinion, à la veille du second tour, le Rassemblement national pourrait obtenir entre 170 à 210 des 577 sièges de l'Assemblée, pour une majorité absolue fixée à 289 députés. Ils seraient talonnés par le NFP (155 à 185), suivis des macronistes (95 à 125). Au premier tour, le RN est arrivé en tête, avec 33,15% des voix, contre 27,99% pour le NFP et 20,04% pour le parti présidentiel.

R.I.

Post scriptum

Par B. Chellali

Le Nouveau Front populaire (NFP) a remporté le plus grand nombre de sièges aux élections législatives en France, mais pas la majorité. Le ministère de l'Intérieur français a confirmé les résultats définitifs du scrutin de dimanche, qui ont enregistré un taux de participation de 66,63 %. Le plus grand nombre de sièges a été remporté par l'alliance de la gauche NFP avec 182 sièges. Le Parti du Centre d'Emmanuel Macron a remporté 163 sièges. En troisième position, le parti d'extrême droite et ses alliés ont remporté 143 sièges. Ces résultats ont signifié qu'aucun parti n'a obtenu les 289 sièges nécessaires pour obtenir la majorité absolue et semble prêt à plonger la France dans l'incertitude. En effet, sans parti proche de la majorité, le Parlement français sera probablement paralysé, divisé entre ces trois blocs qui ne disposent pas de la majorité absolue. S'ensuit donc une période de négociations pour former une coalition autour d'un programme encore indéfini. Surprise, retournement de situation et risque de chaos en France, voilà comment la presse

L'image d'une France difficile à gouverner se dessine

européenne a commenté les résultats du second tour des élections législatives en France, remporté par une alliance de partis de gauche. Le correspondant de Bruxelles écrit sur le souffle de "soulagement" de l'Union européenne et admet en même temps qu'elle a "peur" de Mélenchon et espère une coalition similaire à celle de l'Allemagne ou de la "majorité d'Ursula", c'est à dire une alliance de groupes qui ont conduit à l'élection d'Ursula von der Leyen en 2019 à la présidence de la Commission européenne. Le journal gouvernemental italien "Il Giornale" décrit le président français Emmanuel Macron comme "prisonnier" de la situation politique post-électorale. Il souligne; "le slogan tout le monde contre la droite a travaillé", à la suite de quoi l'Union nationale n'a pas confirmé le succès du premier tour. Mais, prévient-il, "Paris s'enfoncé dans un marécage", car il risque de ne pas pouvoir former un gouvernement. Les journaux italiens soulignent à l'unanimité que le futur gouvernement français reste un grand mystère. Le leader de la gauche, Jean-Luc Mélenchon, "gagne, Marine Le Pen n'est que troisième. Mais quel type de gouvernement peut-

former ? Et d'ajouter, l'image d'une France difficile à gouverner se dessine". Le Corriere della Sera un autre quotidien italien résume le résultat des élections; "le pari est à moitié gagné" et le pays court le risque de ne pas pouvoir gouverner. On ne sait pas exactement ce que fera le président Emmanuel Macron dans cette situation, comme il le fait, est confronté à la nécessité de se prononcer sur la démission déjà annoncée du Premier ministre Gabriel Attal et le "rebus" d'une solution de compromis. En l'absence d'un accord, ce sera un territoire inconnu pour la France. La Constitution française stipule que Macron ne peut pas convoquer de nouvelles élections législatives avant 12 mois et lui donne le droit constitutionnel à choisir qui formera le gouvernement. Mais celui qui le choisira devra faire face à un vote de confiance à l'Assemblée nationale, qui se réunira pendant 15 jours, le 18 juillet prochain; En somme le résumé de ces résultats de ce scrutin fait dire à de nombreux observateurs que le résultat le plus important de ces élections peut-être qu'ils retireront la décision finale de l'Elysée et la renverront à la

Chambre des Représentants. Au cours de son premier mandat de 5 ans, le président Macron a été le dirigeant ultime grâce à sa majorité écrasante et obéissante au Parlement, qui a voté en faveur de tous les projets de lois présentés par les gouvernements successifs. Les choses ont changé au cours de son deuxième mandat, qui a débuté il y a deux ans, puisque les partis qui lui sont fidèles n'ont réuni qu'une majorité relative, ce qui les a contraints à des compromis tantôt avec les représentants de la droite traditionnelle, tantôt avec la gauche socialiste et les Verts.

Unanimement, plus personne ne conteste l'erreur politique majeure commise par Macron en dissolvant le Parlement après les résultats désastreux obtenus par son camp aux élections européennes. La nouvelle législature semble dépourvue de stabilité. Lorsque Macron se rendra à Washington cette semaine pour un sommet de l'OTAN, il quittera un pays sans idée claire de qui pourrait être son prochain Premier ministre et confronté à la perspective qu'il soit obligé de partager le pouvoir avec un homme politique profondément opposé à sa politique.

B. C.